Neuchâtel - 191me année — Un numéro : 10 centimes — N° 205 (6 pages) · Mercredi 4 septembre 1929

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	48.—	24.—	12.—	4.—

Prix réduit pour certains pays, s'informer au bureau du journal.
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence
TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

Canton, 20 c. *la ligne* corps 7 (prix minim. d'une annonce 75 c.). Mortuaires 30 c. Tardifs 50 et 75 c. Réclames 75 c., min. 3.75. *Suisse*, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 18 c., min. 7.20. Réclames 50 c., min. 6.50. *Etranger*, 18 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 5.—), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.

Au jour le jour

La conférence de la Haye porte déjà ses fruits, et ils seront bien amers pour la France. En effet, les milieux nationalistes allemands ne dissimulent pas la joie que leur cause l'attitude du gouvernement travailliste envers le grand pays allié. Ils prédisent déjà la fin de l'Entente cordiale, l'isolement de la France et par là-même, une sensible diminution de son influence politique en Europe.

D'après le « Matin » cette nouvelle orientation politique du Reich se dessine nettement. Preuve en soit un article de la « Deutsche Allgemeine Zeitung », organe officiel du parti populiste, dont M. Stresemann est le président.

Ce journal publie, en effet, une déclaration du grand amiral von Tirpitz, dans laquelle il est dit notamment :

« Dès le début j'ai considéré que la voie choisie à Locarno en vue d'arriver à un rapprochement avec la France n'était pas la bonne. »

Selon von Tirpitz, l'Allemagne, sans abdiquer de son attitude et de sa dignité, sans perdre sa contenance assurée, doit chercher à entretenir de bonne relations avec les puissances anglo-saxonnes. Et l'ancien amiral déclare :

« Depuis la guerre, l'Allemagne a été obligée d'abandonner l'idée de suprématie sur la mer, et c'est pourquoi l'Angleterre n'a aucune raison de nous surveiller avec jalousie. Par contre, nous avons tant de liens culturels avec l'Angleterre et encore davantage avec l'Amérique, *que de bonnes relations entre ces trois* Etats seront profitables pour les trois intéressés. »

M. Snowden qui, quelque temps avant la fameuse conférence criait bien haut qu'il en avait assez des races latines, sera sans doute le premier à serrer la main que lui tend l'ancien grand amiral allemand, au nom de la culture commune qui doit unir les deux peuples.

La France, c'est entendu, trouvera encore des amis et des appuis en Europe, La Yougoslavie, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie se tiendront toujours à ses côtés quand elle devra défendre ses droits. On pouvait croire un instant qu'elle allait, en se détachant de l'Angleterre, se rapprocher de l'Italie, qui avait, comme elle, consenti d'importants sacrifices à la Haye. Malheureusement, la bombe de Nice, lancée par un lâche anarchiste, contre des anciens combattants italiens, vient de tout gâter et ces faibles espoirs ont été emportés avec la fumée de l'explosion.

Les journaux italiens demandent aux Français de bonne foi de comprendre enfin que le problème des réfugiés politiques est un des plus graves obstacles à la réalisation de l'accord dont on avait parlé très sérieusement la semaine dernière. Il semble, en effet, que le gouvernement français ferait bien, tout en accueillant ceux qu'un régime impitoyable force à quitter leur pays s'ils ne veulent pas se soumettre, de surveiller attentivement leurs allées et venues, pour qu'ils n'aillent pas, par des actes sanguinaires et de basse vengeance, compromettre les tentatives d'un rapprochement dont la France tirerait des avantages certains.

L'inutile route du San-Giacomo

(De notre correspondant de Berne)

Le correspondant tessinois de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » a fort bien exposé l'inutilité du parachèvement sur territoire suisse de la route du San-Giacomo (question qui continue à faire couler beaucoup d'encre dans la presse). Il est intéressant de connaître sur ce sujet l'opinion de ceux qui pourraient être les principaux intéressés à cette affaire, c'est-à-dire des automobilistes.

Or, leur organe, la « Revue automobile », par un article paru dans son édition allemande, se prononce elle aussi contre ce parachèvement. Et elle se cantonne sur le seul point de vue du tourisme. Elle estime que la route du Gothard suffit amplement, d'autant plus que, depuis quelques années, les C. F. F. mettent une certaine bonne grâce à faciliter le transport des autos par le tunnel. Le tunnel du Simplon, lui aussi, est utilisable pour le transport des automobiles.

De telle manière que l'un et l'autre, routes principales qui constituent les transversales nord-sud et permettent l'accès en Italie peuvent être utilisées durant toute l'année par les automobilistes. Tandis que le passage du San-Giacomo serait impraticable pendant plusieurs longs mois d'hiver. Les touristes suisses et étrangers préfèreront d'ailleurs, toujours la descente du Tessin au passage de ce col. Celui-ci ne se comprendrait que pour les randonnées vers Pallanza. Mais, ainsi que le rappelle notre confrère, le trajet par Locarno-Brissago-Canobbia est suffisamment agréable pour retenir les automobilistes. Et la « Revue automobile » de conclure fort justement qu'il importerait davantage, si l'on veut développer et améliorer notre réseau routier alpin, de réaliser des travaux beaucoup plus utiles, par exemple la construction de la route du Susten et de celle du Pragel, ou la correction de l'Axenstrasse.

Vous trouverez...

En 3me page :
Les avis officiels, enchères publiques, vente et achat d'immeubles.
En 4me page :
La politique. — Nouvelles étrangères. — Nouvelles suisses.
En 6me page :
La fusion de Neuchâtel et de la Coudre.

L'évacuation de la Rhénanie et la paix

M. Stresemann a obtenu à la Haye la décision officielle des Alliés d'évacuer la Rhénanie. L'Allemagne prétendait bien y avoir droit aux termes de la résolution votée à Genève l'automne dernier ; ce sera néanmoins un succès nouveau pour le chef du cabinet allemand, grâce auquel il demeurera au pouvoir. Cette récompense n'est pas imméritée.

Tandis qu'au début, les Alliés exigeaient, comme condition au départ de leurs troupes de Rhénanie, la mise en application du plan Young, ils se contentent maintenant d'attendre que les lois nécessaires soient votées par le parlement allemand. La garantie est maigre, mais après tout cela ne regarde que la France, la Belgique et l'Angleterre.

Il est plus important pour nous de se demander si la sécurité générale ne va pas être compromise lorsque le gage rhénan sera abandonné. L'Allemagne, mise en appétit par cette première victoire, va pouvoir, sans entrave, mettre à exécution des projets politiques sur lesquels ses porte-parole nous ont dûment renseigné.

Pourquoi d'ailleurs s'arrêter en chemin ? Il y a d'abord les frontières orientales *dont le tracé actuel chicane* beaucoup le Reich, ensuite il y a l'Anschluss, le rattachement virtuellement accompli, mais pas encore officiel, de l'Autriche à la patrie germanique,... en attendant le reste, puisque aussi bien il s'agit de rendre à l'Allemagne tout ce qui parle sa langue.

Mais comment donc ce pays arriverait-il à ses fins, réplique-t-on, puisqu'il a été désarmé ? Voilà qui est à vérifier. *On possède à ce sujet des appréciations* du monde militaire extrêmement sérieuses. Laissons-les cependant de côté, puisque, dans certains milieux, on les tient pour exagérées à dessein. Renonçons aussi à épiloguer sur des faits tels que l'explosion de phosgène d'Hambourg ou le trafic d'armes germano-russe. Mais relevons quelques-uns des points traités dans la « Revue politique et parlementaire » par M. de Marcé, professeur honoraire à l'Ecole des sciences politiques de Paris.

Ses déclarations sont à retenir : l'auteur a puisé dans le budget allemand lui-même et les souhaits qu'il forme à l'endroit des social-démocrates indiquent que nous n'avons pas à faire à un adversaire passionné de l'Allemagne.

M. de Marcé rappelle la proclamation adressée par l'ancien ministre de la Reichswehr aux forces navales et militaires, lorsqu'il quitta son poste en 1928 :

« Ces huit années que j'ai eu l'honneur de passer à votre tête ont été pénibles, car l'Allemagne a dû procéder au désarmement prescrit par le traité de Versailles. Mais, par bonheur, nous avons pu aussi reconstruire et poser les fondements d'une armée nouvelle ».

Et c'est pour l'entretien de cette armée « nouvelle » que le Reich inscrit à son budget des sommes considérables. Suivons M. de Marcé dans son exposé.

Voici ce qu'on lit à l'article des mitrailleuses : « ... la Reichswehr avait les crédits suffisants pour fabriquer : en 1925-1926, 4.036 ; en 1926-27 : 4.109 ; en 1927-28, 4.228 ; en 1928-29, 3.890 ; ensemble 16.263 mitrailleuses, alors que le nombre maximum absolu des mitrailleuses a été fixé à 1.926 par le traité de Versailles...

» Au nombre de 16.263 mitrailleuses ci-dessus, on peut ajouter, — en supposant, comme il est probable, que le budget de 1929-30 ouvre à la Reichswehr pour cet exercice des crédits analogues à ceux de 1928-29, — un nouveau contingent de 3890 mitrailleuses qui porte à 20.153 le nombre de mitrailleuses qui ont pu être fabriquées au moyen des crédits ouverts par les budgets des cinq derniers exercices au titre de l'entretien, du renouvellement ou « rafraîchissement », ou de la transformation ou fabrication de cette arme particulièrement meurtrière. »

M. de Marcé conclut dans la première partie que la Reichswehr n'observe pas le traité de Versailles. Il explique ensuite que les dépenses militaires allemandes sont supérieures à celles de la France. — Elles comprennent en premier lieu des énormes dépenses de « police », *800 millions de marks* tant pour le Reich que pour les Etats, les communes et les villes hanséatiques.

« Si, à ce budget de la police de 800 millions de marks, on ajoute : 1. le budget de l'armée de 1928-29, soit 493 millions ; 2. les crédits ayant des buts militaires inscrits au budget du Reich à des ministères autres que celui de la Reichswehr : 360 millions de marks moins 190 millions (police), soit 170 millions ; 3. les crédits ayant les mêmes buts inscrits aux budgets des pays, en sus des crédits de police, 9 millions au bas mot, on arrive à un total de 1472 millions de marks au minimum correspondant à un budget de 8.832 millions de francs (français). »

Or, la France a dépensé en 1928 pour ses forces militaires et de police 7.545 millions de francs, soit un milliard 287 millions de moins que l'Allemagne. Et il faut, pour permettre une comparaison exacte, déduire des dépenses de la France celles qui concernent l'empire colonial auxquelles l'Allemagne n'a pas à faire face.

Ces chiffres donnent à réfléchir. Dans quels buts, donc, l'Allemagne prépare-t-elle de nouveaux et redoutables armements ? Où veut-elle en venir et comment l'empêchera-t-on de faire partir ces engins quand elle le voudra ? Le souffle de pacifisme qui plane sur l'Europe s'est élevé par ses soins, mais il n'est pas destiné à l'Empire ; il faut diminuer la force des autres tandis que l'on reconquiert la science. L'occupation de la Rhénanie mettait un frein à cette politique ; dans quelques mois, il aura cessé d'exercer son effet. Les événements alors marcheront plus vite. On comprendra mieux le mot du maréchal Foch, qui disait de l'évacuation anticipée de la Rhénanie : « C'est un crime envers la paix. »

M. W.

Solitude et vie collective

Ils sont de plus en plus nombreux, dans ces temps voués à la vitesse, au vacarme et à l'activité fébrile, ceux qui recherchent la solitude en quelque coin ignoré des hommes. Pour se refaire, pour se reconstituer, avant de rentrer dans la bataille. Mais, parfois, ils ont la ferme volonté de s'en tenir pour toujours à l'écart. Les rues sans cesse parcourues par les automobiles aux trompes mugissantes, la foule en perpétuel mouvement, les magasins où l'on s'écrase, les dancings où l'on tourbillonne, tout cela et bien d'autres choses les font sourire sans indulgence. A la campagne, leurs poules leur donnent des œufs. Ils sèment et arrosent leurs salades. Ils traient leurs chèvres. Et le journal suffit largement à leur apporter les échos amortis de la folie du monde. Ces gens-là sont plus nombreux qu'on ne le pense et leur nombre croîtra dans la mesure où la mécanique tendra à posséder l'homme, à le transformer en esclave halluciné. Mais cette solitude-là n'affaiblit-elle pas à la longue ?

« De temps en temps, a écrit Lucien Romier, l'homme a besoin de se replacer dans la solitude, mère de toute contemplation. Car il n'est d'action puissante et féconde sans contemplation préalable. On n'aime bien qu'après avoir rêvé. L'humanité ne représenterait qu'une foule d'êtres plus ou moins raisonnants, occupés, au hasard, à chercher leur nourriture, si, parfois, ne s'élevaient de grands contemplatifs qui, par la force de leur méditation, projettent à la fois une lumière, un commandement et une règle sur le monde. Sans eux, il n'y aurait que des instincts, des gestes, des actes éphémères ou incohérents, il n'y aurait pas d'efforts collectifs et ordonnés, ni de civilisation. Mais ne croyez pas que la contemplation dans la solitude puisse engendrer elle-même son progrès. Il n'est de progrès, même pour l'individu, que par le service social. Les forces et les ressources contemplatives se perdent quand elles ne rejoignent pas un courant collectif. Peut-être, depuis deux mille ans, chaque hameau de l'Europe eut-il ses hommes de génie. Mais inconscients, obscurs et perdus. Ce n'est que quand des circonstances fortuites mirent le génie au contact d'une circulation générale qu'il s'est épanoui.

Ces paroles sont à méditer. La solitude temporaire inspire, calme, reconstruit ce qui fut détruit. Mais, prolongée, elle stérilise. Au silence extérieur finit par répondre le silence intérieur. Ceux qui demandent à la solitude la possibilité d'y voir clair en eux-mêmes, de faire comme le recensement de tout ce qui se presse dans leur cœur et dans leur souvenir, en vue d'une action plus intensive, sont des forts, alors que ceux qui demandent à la solitude l'oubli de tout, du monde, des hommes et d'eux-mêmes, sont les vaincus de la bataille.

Il faut donc aimer la solitude « en passant ». Il faut plaindre ceux et celles qui ne veulent pas la connaître et pour qui le temps des vacances est un redoublement de vacarme, de vitesse, de fièvre et de niaiserie mondaine. Mais il faut aussi plaindre ceux qui ne savent pas s'arracher à la solitude et ne savent plus, ne peuvent plus reprendre leur rang dans la mêlée. Comme toujours, la vérité est *dans un sage équilibre*. Et l'on peut dire qu'il faut aimer la solitude dans la mesure où elle permet de mieux remplir, grâce à la force qu'elle donne, son devoir d'homme social et sociable.

ARYS.

PAYSAGES

Pont-Audemer la « Venise normande »

C'est une petite ville pittoresque, mais il ne faut pas exagérer la pâmoison. Quelqu'un, qui avait une hypertrophie de l'imagination, l'a baptisée « la Venise normande ». Le parrain a été un peu fort. Venise pourtant n'a pas réclamé. Mais Mussolini sait-il ?

Les minuscules canaux ruisselants de cette Venise-là sont bien aussi des dépotoirs, mais d'envergure réduite, et d'usage sanitaire quasi-exclusif.

Si l'on s'accoude au parapet d'un petit pont de la Venise normande, on n'a pas du tout l'impression que ce pont puisse être « des Soupirs ». S'il devait être question d'escalades sentimentales, l'amoureux devrait laisser sa gondole au garage, retrousser son pantalon jusqu'au mollet, et s'avancer à ses risques et périls. Tous les ustensiles de cuisine amochés, les marmites dont le fond est percé, les poêles trop longtemps oubliées sur le feu, sont jetés dans le canal pseudo-vénitien. Aussi les poissons, effrayés par l'aspect de tous ces accessoires évocateurs de courts-bouillons et de fritures, sont-ils partis vers des cours d'eau rappelant un peu moins le rayon des articles de ménage un jour d'inondation.

A la Société des nations

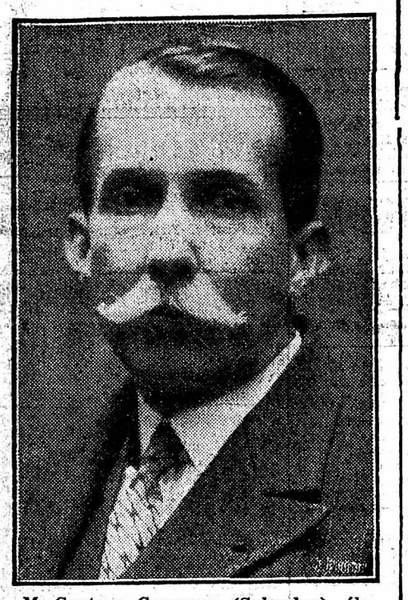

M. Gustavo Guerrero (Salvador), élu président de la 10me assemblée

ECHOS ET FAITS DIVERS

Un coq survint...

C'était à Sainte-Marie-du-Mont, petit village de l'Isère. Deux voisines, Mme Sorrel et Mme Armandine Burlet, y vivaient en paix, jusqu'au jour où le coq de cette dernière se mit à picorer dans le jardin de l'autre.

Récemment, Mme Sorrel surprit le volatile en flagrant délit, réussit à l'attraper et voulut lui tordre le cou. Aux cris poussés par l'animal, Mme Armandine Burlet accourut. Voyant sa voisine en train d'exterminer le maître de son poulailler, elle saisit une casserole, la remplit d'eau et inonda la tête de Mme Sorrel. Trois fois, elle répéta le geste, si bien que la pauvre Mme Sorrel, suffoquée, tomba et se blessa au poignet.

La victime de cette douche funeste s'adressa alors au tribunal de Grenoble. Certificats médicaux, témoignages les plus divers, tout cela fut mis à contribution pour motiver une demande de 4700 francs de dommages-intérêts que formula Mme Sorrel.

Le tribunal a ramené l'affaire à de plus justes proportions : il a condamné Mme Burlet à 16 francs d'amende avec sursis et il a alloué 500 francs de dommages à Mme Sorrel.

La reconnaissance de Dempsey

Dempsey reçut récemment à New-York une lettre du gérant d'un hôtel qu'il possède en Floride. Très bel hôtel d'ailleurs et fréquenté par une clientèle choisie...

Un voyageur d'allures modestes s'était présenté, un soir, et avait demandé une chambre.

— Je me nomme Tommy Smithson, avait-il déclaré. Je suis originaire du Kentucky. J'ai connu Dempsey dans son enfance et je suis le premier à lui avoir conseillé de boxer.

Tommy Smithson s'installa dans une chambre confortable, but et mangea comme quatre, mais jamais on ne voyait la couleur de son argent. Quand on lui en réclamait, il répondait :

— Si Dempsey était là, il ne me ferait pas payer.

Le gérant demandait à Dempsey ce qu'il fallait faire. Le boxeur répondit :

— Je connais Tommy. Ne lui faites pas payer sa chambre ; ne lui faites pas payer ses repas pendant vingt jours. Seulement, faites-lui remarquer qu'à ce prix-là, il doit se contenter de manger comme un seul voyageur.

Coquetterie fatale

Il y a quelques jours, mourait à Berlin, à l'âge de trente-trois ans, une diseuse très connue, Josma Selim, Viennoise d'origine, mais qui avait conquis une place importante parmi les actrices de revues et de concerts de la capitale allemande. On apprend aujourd'hui que le décès de l'artiste est dû à une cure d'amaigrissement à laquelle elle s'était soumise cet été à Carlsbad en absorbant de fortes doses d'une préparation à base d'extrait de glande thyroïde.

Les grands projets de M. Smith

M. Al. Smith, l'ex-gouverneur de New-York, qui, on s'en souvient, posa sa candidature à la présidence aux dernières élections, a fait sa rentrée dans le monde des affaires. Pour débuter, il devient président d'une grande compagnie créée uniquement dans le but de construire le plus grand gratte-ciel du monde.

Le bâtiment aura 80 étages dominés par une tour qui s'élèvera à 65 mètres au-dessus du gratte-ciel le plus haut de New-York.

Ce super-building, qui coûtera environ douze millions de dollars, pourra loger une population de 60,000 âmes.

L'étymologie, science difficile

D'où vient ce terme de « pépin » que l'on a donné au parapluie qui continue à le garder ?

D'après une toute dernière version, il faudrait lier son origine au souvenir d'un certain Pierre Pépin, homme d'opinions avancées mais très populaire, qu'on ne voyait jamais sortir sans son parapluie et qui, ayant caché Fieschi chez lui, fut arrêté et décapité comme son complice.

Fieschi, on s'en souvient, avait monté une machine infernale pour attenter à la vie du roi Louis-Philippe.

La vie fribourgeoise

(De notre correspondant)

Par suite de la mobilisation de toutes les troupes d'élite, en vue du cours de répétition qui a pris l'ampleur de manœuvres de division, la bénichon de la plaine a été renvoyée par un décret du Conseil d'Etat. Il faut vraiment un événement de cette importance pour faire modifier un état de choses quasi immuable. Donc, au lieu d'être fêtée les 8, 9 et 10 septembre, la bénichon est renvoyée aux 22, 23 et 24 du même mois.

Le décret n'a toutefois pas un caractère impératif absolu. Certaines communes peuvent, si elles en font la demande, rester dans la tradition. Estavayer, par exemple, « bénichonnera » comme de coutume, car il faut compter ici avec les nombreux visiteurs, en particulier des Neuchâtelois, qui voudront bien venir aux dates habituelles, mais ne pourront pas venir quinze jours plus tard, à la veille des vendanges. Bulle également a sollicité la faveur de maintenir la fête à la date traditionnelle sinon la bénichon coïnciderait avec la foire de la Saint-Denis, ce qui ne serait guère favorable à l'une comme à l'autre de ces manifestations.

La plupart de nos soldats pourront donc partir au service, reposés, et s'amuseront à cœur joie en revenant. A tout prendre, il semble que cela vaut mieux ainsi.

Nos troupes auront à manœuvrer dans le secteur sis entre Fribourg-Flamatt-Lyss-Morat.

Elles se rencontreront au cours des manœuvres, avec les bataillons neuchâtelois et bernois qui, au début, seront cantonnés plus à l'ouest, dans la vallée de la Broye vaudoise et fribourgeoise. A ce qu'il paraît, quoiqu'il ne soit pas toujours facile de percer les secrets de la défense nationale, la revue finale aura lieu près de Fribourg, dans la plaine qui s'étend entre Corminbœuf-Granges-Paccot et Pensier.

***

Les moissons sont terminées, non sans peine. La récolte des pommes, poires et pommes de terre commence. Il y a abondance en tout. Par contre, les citadins en vacances, gênés par les jours brumeux, pluvieux et froids du milieu d'août, nous ont quitté plus tôt que de coutume. Nombre d'entre eux l'ont regretté en constatant combien la fin d'août avait fait oublier les mauvais jours. Mais une fois les malles faites et les notes payées, il n'y a guère moyen de repartir vers d'autres cieux.

***

Le canton vient à nouveau de perdre un homme qui l'a honoré par un labeur incessant. Il faut parler d'Emmanuel de Vevey, qui, malgré son nom, était un enfant d'Estavayer-le-Lac. Né en 1867, il fit de sérieuses études dans la ville où il était né, puis au collège de Fribourg et à celui de Schwytz. Ensuite, il se fit inscrire dans les principales universités de France et d'Allemagne, s'attachant à l'étude de la médecine et plus particulièrement de la chimie.

A l'âge de 27 ans, il fut appelé à diriger la station laitière de Pérolles, puis fut mis ensuite à la tête de l'Institut agricole qui devint, de progrès en progrès et de transformations en transformations, un établissement si important qu'il fallut lui chercher un autre domicile où il put s'étendre et se développer à son aise. C'est ainsi que naquit l'école d'agriculture de Grangeneuve, modèle en son genre, et qui fait notre orgueil. M. de Vevey en fut l'animateur jusqu'en 1927, où il prit une retraite bien méritée.

En dehors de ses occupations officielles, M. de Vevey fut pendant de nombreuses années, le rédacteur de la chronique d'industrie laitière et agricole, puis du journal bi-hebdomadaire « Le Paysan fribourgeois » qui lui succéda. En outre, il publia une dizaine d'opuscules ou de volumes, traitant, pour la plupart, de l'industrie laitière en Suisse et dans les divers autres pays d'Europe.

Je dis plus haut qu'il faut parler d'Emmanuel de Vevey, et cela pour prouver à notre jeunesse que malgré une infirmité qui lui enlevait parfois une partie de ses moyens d'action, cet homme est à donner en exemple de ce qu'on peut devenir, et de quelle façon on peut honorer son pays et se rendre utile à ses semblables par un labeur opiniâtre, incessant, tout en restant un excellent père de famille et un citoyen modeste, dont la valeur est ignorée par nombre de ses concitoyens.

REVUE DE LA PRESSE

Un bel hommage à la Société des nations

C'est celui du *Temps* qui consacre un éditorial à l'organisme de Genève à l'occasion de la dixième assemblée.

La session qui s'ouvre aujourd'hui a une importance symbolique, non pas tant par les questions inscrites à l'ordre du jour que par le fait qu'elle marque le dixième anniversaire de la fondation de la Société des nations. Il y a dix ans, en effet, qu'en conclusion de la grande guerre et de la signature des traités de paix, l'institution internationale, qui répondait dans l'esprit de ses fondateurs à la volonté d'une étroite collaboration de toutes les nations civilisées et à l'affirmation d'une véritable solidarité des peuples civilisés en vue du maintien de la paix et de son organisation méthodique sur la base du droit, a pris naissance, éveillant chez les uns les plus généreux espoirs, provoquant les railleries des autres.

Elle n'a pas mérité celles-ci ; elle n'a pas complètement justifié ou réalisé ceux-là. Comme toutes les œuvres humaines, elle a des aspects de grandeur et de petits côtés, de solides vertus et de graves défauts. Ce que la Société des nations offre de plus remarquable, c'est qu'elle existe et s'affirme utilement dans toutes les circonstances où cela est nécessaire pour le bien de la paix ; c'est qu'elle a pu se consolider et se développer pendant dix années au milieu des circonstances internationales les plus difficiles, c'est qu'elle a pu justifier son existence et exercer son influence dans des conditions telles qu'elle répond réellement aujourd'hui à une nécessité de la vie internationale et qu'elle est devenue effectivement un rouage essentiel de l'ordre politique nouveau qui s'est fondé dans le monde à la suite de la guerre et qui se précise davantage chaque jour sous l'empire des principes commandant l'activité politique et économique des peuples.

L'aventure de la liquidation

Elle apparaît grosse de conséquences à M. André Chaumeix, qui écrit dans *Figaro* :

Ce qui est hardiment tenté sous le nom de liquidation, c'est une entreprise aventureuse pour donner à l'Europe nouvelle un statut différent du traité de paix. Pour les peuples, l'œuvre de la Haye est présentée comme étant une fin. Il se peut bien qu'en fait la dernière conférence marque le terme de la période qui a suivi la victoire des Alliés. Mais il est certain qu'elle marquera le début d'une autre période diplomatique, dont on ne connaît rien et dont on distingue tous les risques. Il suffira pour la définir, de dire qu'elle dépend de la bonne volonté, de la sagesse et de la mesure de l'Allemagne.

Pratiquement, dans l'histoire, les guerres ont été liquidées par des traités de paix, qui n'étaient pas éternels, mais qui fixaient un état de fait pour un certain nombre d'années, parfois même pour une longue durée. La guerre de 1914, provoquée par l'Allemagne, a été déjà elle aussi l'objet d'une liquidation, le traité de Versailles. Le plus simple et le plus sûr était de s'en tenir à ce document diplomatique, sur lequel était fondée la nouvelle Europe.

D'où est venue la notion confuse d'une liquidation supplémentaire et pleine de périls ? Ce sera assurément un mystère pour les historiens. Il est naturel que l'Allemagne ait passionnément désiré cette liquidation : elle avait tout à gagner à une modification des clauses que lui imposait le traité. Il est concevable à la rigueur que l'Angleterre, pensant moins à l'avenir qu'au présent, ait consenti à cette liquidation ; elle avait fait la paix d'une manière positive et s'était donné tout de suite ce qu'elle voulait, les colonies et la destruction de la flotte allemande. Mais pour les autres pays et pour le nôtre en particulier, cette aventure est difficilement compréhensible.

Les troubles de Palestine

M. André Lichtenberger a voyagé, en Palestine, aux premiers temps de la fondation du foyer juif. Il en a rapporté des impressions qu'il publie dans la *Victoire*, et qui sont propres à éclairer sur le conflit entre Arabes et Palestiniens.

A coudoyer ces juifs accourus de tous les coins du monde, pour faire renaître Israël, on se sentait en face d'un de ces grands élans mystiques alternant chez le peuple élu avec la détresse de Job et les lamentations de Jérémie. J'entends encore l'accent dont une de ses illuminées, me prophétisait : « L'humanité, nous doit déjà un Dieu. Nous lui donnerons demain quelque chose de mieux ». En Sion relevée toutes les nations trouveraient les formules du nouvel Evangile si anxieusement cherché...

Il est toujours périlleux de nourrir de pareilles convictions et de les étaler. Cela est plus dangereux encore pour une minorité dans une région d'Orient où l'intolérance est la règle et où une tradition antique veut que le plus fort égorge le plus faible quand celui-ci lui chatouille les nerfs.

M. Lichtenberger rappelle l'opinion que lui exprima un prince syrien, au terme d'une conférence qu'il fit à Caïffa, au cours de son voyage en Palestine :

Voulez-vous savoir, Monsieur, comment tout cela finira ? Ce sera par les massacres de juifs les plus formidables de l'histoire...

Il est à espérer, conclut notre confrère, qu'une autorité à la fois souple et ferme saura au plus tôt réprimer les désordres et rétablir l'équilibre. J'ai toutes sortes de craintes que le gouvernement de M. MacDonald manque de quelques-unes des qualités propres à y réussir.

Et j'attends avec beaucoup de curiosité et pas mal d'inquiétude les répercussions que les événements qui se déroulent en Palestine auront sur sa politique en Egypte, et les résultats de celle-ci.

AVIS

☞ **Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer : il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.**

☞ **Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.**

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

Tertre, à remettre appartement de deux chambres et dépendances, remis à neuf. Etude Petitpierre et Hotz.

OFFICE DU LOGEMENT
4, rue du Concert. Inscriptions et adresses de logements et chambres à petit tarif.

A remettre dans villa située à Beauregard, 1er étage de cinq chambres et dépendances avec salle de bains et jardin. — Etude Petitpierre et Hotz.

A louer pour le 24 septembre ou époque à convenir dans villa au-dessus de la gare,

bel appartement

confortable, de cinq ou sept pièces, chambre de bains, jardin. — Etude Petitpierre et Hotz.

Prébarreau

A louer immédiatement ou pour époque à convenir logement de trois chambres, cuisine, loggia, dépendances, chambre de bains, dans maison neuve. — Etude René Landry, notaire, Treille 10.

CHAMBRES

Chambre meublée, au soleil, Beaux-Arts 5, rez-de-chaussée.

Belle chambre

rue Pourtalès 10, 2me à droite.

A louer à la rue du Stade,
BELLE CHAMBRE
meublée, indépendante, au soleil, chauffable.
Demander l'adresse du No 578 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer tout de suite
chambres meublées
Alb. Minder, Seyon 22.

Belle chambre indépendante. Ecluse 9, 2me, à droite. c.o.

Jolie chambre meublée. Feutz, Beaux-Arts 7.

Jolie chambre mansardée

indépendante, pour ouvrier rangé. Ruelle du Blé 6, Jeanrenaud.

LOCAT. DIVERSES

Garage

avec eau et lumière, quartier de l'Est. S'adresser à Alfred Hodel, architecte, Prébarreau 4. c.o.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir

auto-garage

à Serrières. Ecrire sous chiffres D. M. 575 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer grand garage

bien situé, route principale Neuchâtel-Bienne, avec boxes, tank, dépendances,

logement

quatre pièces. S'adresser à J. KURTH, Neuveville.

Demandes à louer

ENTREPRENEURS - PROPRIÉTAIRES

PETITE FABRIQUE

On cherche à louer pour fin octobre 1930, à Neuchâtel ou à proximité, petite fabrique de 250 mètres carrés, pour partie annexe de la montre, et cas échéant logement de quatre ou cinq pièces. Par la suite, achat non exclu.

Prière de faire offres tout de suite par écrit à Y. 597 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiant universitaire
cherche
chambre confortable

à proximité de l'université ou de la Place Purry. — Adresser offres avec conditions sous G. T. 574 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame seule cherche pour le 24 septembre 1929 ou pour époque à convenir

petit logement

d'une ou deux chambres, avec cuisine. Adresser offres écrites à P. L. 570 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer à Neuchâtel, si possible près d'une station de tram,

appartement

de cinq ou six pièces, confort moderne. PRESSANT. — Faire offres à Mme Vve Dr Petitpierre, Avenue de la gare, Fleurier.

On cherche pour dames,

appartement

de quatre grandes pièces, dans maison bien tenue, au rez-de-chaussée et petit jardin. Adresser offres à Mme Borel, Colombier.

On cherche pour tout de suite un LOGEMENT
de trois ou quatre chambres, propre et bien situé, dans les environs de Peseux ou Corcelles.
Adresser offres écrites à P. L. 550 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame seule, solvable, cherche au centre,

petit logement

ou chambre indépendante non meublée avec part à la cuisine et aux dépendances. Adresser offres écrites à C. P. 587 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES

JEUNE FILLE

Suissesse allemande cherche place dans petit ménage où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Adresser offres écrites à S. P. 573 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille, intelligente, aimant les enfants cherche place de

volontaire

dans famille ne parlant que le français. Vie de famille demandée. — Adresser offres sous E. V. No 554 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux sœurs cherchent pour le 15 octobre, places de

volontaires

dans bonnes familles, où elles auraient l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser offres écrites à X 589 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle

Allemande, de bonne famille, cherche place d'aide de la maîtresse de maison ou auprès d'enfants. Elle aimerait prendre part à la vie de famille et apprendre la langue française. Argent de poche désiré. Adresse: Mme Paul Hotz, Baselstrasse 79, Arlesheim.

JEUNE FILLE

travailleuse, cherche place tout de suite à Neuchâtel, pour aider au ménage et où elle apprendrait bien à cuire. — S'adresser à E. Vögeli, salon de coiffure, Ins. (Anet).

PLACES

Bonne

sachant cuire est demandée dans pensionnat de jeunes filles. Bons gages. — Adresser offres sous P 1840 N à Publicitas, Neuchâtel.

ON CHERCHE

pour le 15 septembre, jeune fille de 18 à 20 ans, pour travaux d'un ménage. Occasion d'apprendre le repassage. — S'adresser à Mme Freiburghaus, repasseuse, Peseux, rue des Granges 6.

Bonne d'enfants

expérimentée est demandée dans ménage ayant déjà femme de chambre et cuisinière, pour deux enfants de 2 et 4 ans. Bons gages. — Ecrire avec certificats à Mme Jean Didisheim, rue du Signal 17, la Chaux-de-Fonds.

On cherche une

JEUNE FILLE

dans une petite famille pour les travaux de ménage. — Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille et bons gages. — S'adresser à Mme Schönmann, institutrice, Ittigen près Berne.

Je cherche

une jeune fille pour faire le ménage.
Demander l'adresse du No 602 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche une

JEUNE FILLE

de 15 à 16 ans comme volontaire pour aider aux travaux d'un petit ménage; bonne occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille et bons soins assurés. Entrée le 15 octobre.
Faire offres à Madame W. Amez-Droz, Villiers (Neuchâtel).

On cherche tout de suite

JEUNE FILLE

pour tout faire, ayant été en service et parlant français. Se présenter à Mme Nicati, Beaux-Arts 14, Neuchâtel.

On cherche pour le 20 septembre une

jeune fille

honnête et consciencieuse pour faire les travaux d'un petit ménage d'instituteur, dans le canton de Berne. — Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille assurée. S'adresser à M. J. Schupbach, instituteur, Trubschachen i/E.

On cherche une

JEUNE FILLE

sérieuse dans une petite famille à la campagne. Occasion d'apprendre la cuisine simple et la langue allemande. — S'adresser à Mme Schreyer, institutrice, à Gals (Cerlier, Berne).

On demande

dans pensionnat jeune fille forte et bien recommandée, sachant cuire. Entrée immédiate.
A la même adresse jeune fille sachant le français, comme deuxième femme de chambre. Si on le désire pourrait coucher chez elle.
Adresser offres écrites à D. D. 538 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche dans villa, avec tout confort moderne, une

bonne à tout faire

sachant bien cuire et au courant d'un ménage soigné. Bons gages. Références exigées. Entrée à convenir. — Adresser offres écrites sous M. O. 485 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

pour tout de suite jeune fille forte pour aider aux travaux de la maison. Bons gages et bons traitements dans petit hôtel de campagne. S'adresser à Mme Bueche, Hôtel de l'Union, Fontainemelon (Neuchâtel).

On cherche fille honnête comme

volontaire

pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille assurée. Mme Kaufmann, Säriswil près Berne.

EMPLOIS DIVERS

Aides-monteurs

demandés. Faire offres écrites à B. 596 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille ayant été une année assujettie cherche place

d'ouvrière

dans atelier de couture de la ville ou environs. S'adresser à Violette Zinder, Clos 1, Serrières.

Négociant de la ville demande un jeune homme comme

employé de bureau

Bonnes connaissances de comptabilité exigées. Place stable. Entrée immédiate. — Faire offres à case postale No 141, Neuchâtel.

On cherche

jeune homme

pour commissions, à la pâtisserie Rohr-Müller, Côte 68. — Entrée immédiate.

On cherche pour entrée immédiate

un bon cuisinier

pour un remplacement de deux à trois semaines.
On demande également pour le jour du Jeûne Fédéral plusieurs

filles de service

S'adresser ou de préférence se présenter à l'Hôtel du Poisson, à Marin.

Dame

cherche place dans magasin de la ville soit comme vendeuse ou emballeuse.
Demander l'adresse du No 594 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour un remplacement de trois semaines on demande tout de suite

CHAUFFEUR

bien recommandé. Se présenter à la maison Coste, vins en gros, à Auvernier.

CLINIQUE LA COLLINE SUR TERRITET demande pour le 1er septembre une jeune fille de 20-22 ans, comme

fille d'office

Bonne occasion d'apprendre le service de femme de chambre. Gages : 70 fr. par mois. — Envoyer offres et certificats à Mlle Meyer, directrice.

Jeune homme

célibataire, apte à dresser un bilan, et pouvant faire un apport, trouverait place stable dans garage pour s'occuper du bureau, voyages et surveillance de l'atelier. — Faire offres écrites sous C. D. 595 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour tailleurs

Jeune ouvrier robuste et exact cherche place pour fin travail sur mesure et pour se perfectionner dans les grandes pièces, éventuellement chez tailleur pour messieurs et dames. Entrée à convenir. — Offres à H. Hofer, commerce de drap, Kandersteg. Téléphone No 93.

Employé (e) de fabrication

actif et débrouillard, serait engagé par importante fabrique d'horlogerie. Faire offres sous chiffre R. 3728 U. à Publicitas, Bienne.

Jeune homme intelligent et de confiance trouverait emploi de

magasinier-emballeur

Se présenter chez Biedermann & Cie, Rocher 7.

QUELQUES JEUNES GENS trouveraient également emploi pour travaux divers.

Fabrique de machines cherche pour entrée à une date rapprochée une

habile STÉNO-DACTYLOGRAPHE

pour la correspondance française. Occasion d'apprendre la langue allemande.
Prière de faire offres écrites en indiquant âge, prétentions, références et date d'entrée éventuelle. Joindre copie de certificats et photographie.

Alfred-J. AMSLER & Co, Schaffhouse.

JEUNES GARÇONS

sont demandés au CINÉMA PALACE: un commissionnaire pour quelques heures par jour et deux vendeurs de chocolat le soir.

Sténo-dactylo

débutante, bien recommandée, et désirant se vouer aux travaux de bureau, pourrait entrer dans étude de la ville. Date à convenir. Offres écrites sous chiffres F. S. 605 au bureau de la Feuille d'avis.

Magasin de la ville cherche

jeune employé

actif et débrouillard, ayant des aptitudes commerciales. Adresser offres écrites avec références sous M. N. 607 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante maison de la place cherche

sténo-dactylographe

de préférence suisse allemande, mais ayant de bonnes notions de français, pour correspondance allemande. Faire offres à case postale No 6654.

On demande

coiffeur

volontaire. Bonne occasion d'apprendre le service pour dames. Rubeli R., coiffeur, Cortaillod.

On cherche pour tout de suite un

garçon

pour garder le bétail. Bons gages. S'adresser à André Tissot, Valangin.

Voyageur

est demandé pour clientèle particulière. Entrée immédiate. Offres écrites avec curriculum vitae, références, copies certificats, sous chiffres R. L. 583 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite jeune

porteur de pain

Boulangerie-pâtisserie Minder, Seyon 22.

Je cherche garçon pour la

garde du bétail

S'adresser à Tell Noyer, Rochefort.

On cherche pour pensionnat de jeunes filles,

institutrice

diplômée. Entrée: commencement septembre. Adresser offres écrites à J. C. 537 au bureau de la Feuille d'avis.

Garçon

de 15 à 16 ans demandé pour commissions et nettoyages. Entrée 15 septembre, rétribution suivant aptitudes. — Se présenter à la Pharmacie Bauler.

Apprentissages

APPRENTI
gypseur-peintre
est demandé, chez A. Bianchi Fils.

COUTURE
Apprentie
est demandée par Mlle Nicole, Quai Godet 6.

Perdus et trouvés

Perdu dimanche sur le chemin des Gorges de l'Areuse en revenant par Boudry-Auvernier, un

portefeuille

contenant 100 fr., carte civique. Le rapporter contre bonne récompense chez M. Charles Lanz, Doubs 77, la Chaux-de-Fonds.

AVIS DIVERS

Mlle NELLY JENNY
Premier-Mars 22
LEÇONS d'ANGLAIS

Mlle Y. SPICHIGER
a repris ses leçons de piano
Neubourg 15. Tél. 5.12

Tirage quotidien courant
13.500 ex.

La
Feuille d'Avis de Neuchâtel
est distribuée chaque matin par
porteurs et porteuses ainsi que par la poste
dans les districts de Neuchâtel, de Boudry, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers, le reste du canton et la région des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat.

Mme Jane Ischer
Ecluse 15 bis
a repris ses leçons de MUSIQUE

L'Institut Papageno
6, routes des Gorges 6
a repris ses consultations

Mlle Koch
Côte 46
a repris ses leçons de PIANO

F. & L. Linder-Ramsauer
Techniciens-dentistes
Môle 10
de retour

Messieurs,
Un service rapide,
Une grande propreté,
Un personnel capable
vous sont assurés au SALON de COIFFURE
SCHWANDER
Rue du Seyon 18a - Grand rue 11
Téléphone 881

Jeune fille allemande cherche place de

demi-pensionnaire

où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — Adresser offres écrites à V. A. 606 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

PERSONNE
pour relaver

les jeudi et samedi, de 4-6 heures. S'adresser à la rue Saint-Maurice 8, au magasin.

JEUNE HOMME

cherche occasion de jouer du piano (n'est pas un commençant).
Demander l'adresse du No 601 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambres et pension pour étudiantes. Prix : 130 à 150 fr., tout confort. Ecrire à H. 599 au bureau de la Feuille d'avis.

Cherché

dans bonne famille ou pension, une chambre avec un piano, pour une élève du conservatoire de Neuchâtel. Ecrire à W. 598 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE ET PENSION
pour jeune homme rangé. Prix modéré. Pertuis du Soc 2.

Jeune fille allemande cherche place dans bonne famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française en

ÉCHANGE

d'une jeune fille. Adresser offres écrites à D. 604 au bureau de la Feuille d'avis.

Demandes à acheter

On demande à acheter une

fouleuse

en bon état. S'adresser Avenue Beauregard 2, Cormondrèche, au magasin.

On demande à acheter d'occasion un

portail en fer

4 mètres de long. S'adresser à E. von Buren, Auvernier.

AVIS MÉDICAUX

Dr Georges BOREL
oculiste
ABSENT
jusqu'au 20 septembre

Docteur
Edmond de Reynier
4, Crêt-Taconnet 4
absent

Dr PETTAVEL
CHIRURGIEN
de retour
Sur rendez-vous:
lundi, mercredi, vendredi.

Eugène Courvoisier
médecin-dentiste
de retour

Cabinet Dentaire
Dr Alfred Nicati
Médecin-spécialiste des maladies de la bouche et des dents
Dentiste diplômé fédéral
de retour

BERNARD NOUVELLES GALERIES

POUR LA RENTRÉE DES CLASSES !

PANTOUFLES DE GYM., toile blanche depuis Fr. **1.50**
» » » chaussons cuir » » **1.75**
» » » caoutchouc bleu » » **2.75**

GRAND CHOIX DE PLUMIERS GARNIS EN TOUS GENRES ET TOUS PRIX

Feuilleton
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Justicière !

par 9

JEANNE DE COULOMB

Enfin, tandis que la brise, entrée par la fenêtre ouverte, rafraîchissait l'humidité de son front, elle sentit qu'une grande paix descendait sur elle, et, se relevant elle revint vers le manuscrit, mais avant qu'elle ne l'eût rouvert, dix heures sonnèrent à la cathédrale, et aussitôt Damaris frappa à la porte :

— Eh bien ? interrogea-t-elle, haletante.

Solange n'hésita plus :

— Vous ne devez pas publier ce roman, prononça-t-elle tout d'un coup. Il ferait trop de mal à certaines âmes.

Et, comme Savin, presque dans les mêmes termes, elle assura que le talent n'excusait pas les théories dangereuses, qu'on ne pouvait méconnaître l'ordre divin sans tomber dans le désordre ; elle parla de la responsabilité si grande incombant à ceux qui peuvent agir sur d'autres esprits.

Sa compagne l'écoutait, atterrée ; sa seule attitude prouvait qu'elle était plus désolée de renoncer à un rêve longtemps caressé que confuse de ses conceptions erronées.

— Alors, conclut-elle, la voix sourde, pour vous, il n'y a qu'une solution : le feu !

— Oui... je comprends que c'est dur : vous avez dépensé là beaucoup de talent ! Mais vous serez plus heureuse après !

Damaris dédaignait-elle la discussion ? Elle ne la prolongea point. Elle prit le manuscrit condamné et, sans rien dire, gagna la porte.

Sur le point de disparaître, elle se retourna pour jeter ces mots brefs :

— Je vous remercie, Solange. Je crois que vous avez agi en véritable amie.

Mais le geste violent qui, en refermant la porte, la fit claquer, démentait les paroles de politesse. La jeune fille partait sans se douter du combat qui venait de se livrer dans l'âme de Solange. Elle l'eût compris si elle avait vu celle-ci retomber à genoux devant son crucifix et murmurer dans un sanglot : « Mon Dieu, soyez béni, sans vous, jamais je n'aurais eu ce courage. »

VI

Rentrée dans sa cellule, Damaris jeta son manuscrit sur la table d'un geste nerveux, et, à défaut de la bergère, restée rue des Cordeliers, elle s'allongea dans le fauteuil, recouvert de cretonne fleurie, pour mettre un peu d'ordre dans ses pensées.

Le verdict était prononcé : dès le lendemain matin, si elle demeurait fidèle à sa résolution, elle devrait détruire le fruit de ses veillées d'hiver, réduire à néant les pages, amoureusement ciselées, dont Solange et Savin s'accordaient à louer la forme presque parfaite.

Profitant d'un moment où la cuisinière s'éloignerait, elle les glisserait dans la gueule béante du fourneau, et, en quelques minutes, elles auraient cessé d'exister ; elles ne seraient plus que des riens impalpables, prêts à tomber en cendres.

Un frisson la parcourut : tuer ainsi Marsa Vauclair, n'était-ce pas tuer du même coup les futurs enfants de sa pensée, refuser d'ajouter à la couronne littéraire de la France quelques fleurons de plus ?

Le propre de l'orgueil lorsqu'il remplit une âme, c'est de la vider de Dieu. Damaris lui avait trop ouvert la sienne pour qu'il n'eût pas commencé son œuvre de désagrégation, et cette œuvre, chaque jour, il la poursuivait sournoisement.

Un instant, secouée par la mort de son père, jusque dans ses plus intimes profondeurs, elle avait retrouvé certains gestes de la prière, et, sous l'influence de son fiancé, elle avait même été sur le point de se frapper la poitrine, de courber le front : mais le temps avait passé, et le manuscrit qu'elle avait glissé dans sa malle lui chuchotait aux heures de silence :

« Pourquoi me dédaignes-tu ? Je pourrais te donner la gloire et la fortune ! N'écoute donc pas les autres ! Tu possèdes le don divin d'enchanter les âmes, ne le rends pas inutile par ton stupide renoncement. »

Ce soir-là, il se montrait plus pressant, plus persuasif :

« Imagine ton nom dans tous les journaux, sur toutes les lèvres. Chez les libraires, ceux qui entrent ne demandent que ta « Justicière ! » et ils l'emportent avec cette avidité jalouse des grands dévoreurs de livres pour tout ce qui leur promet une distraction nouvelle. On t'interviewe, on sollicite ton portrait, ta signature sur des albums. Le cinéma lui-même prétend te filmer. Tu es enfin la figure en vedette. Ne crois-tu pas qu'un tel avenir mérite d'être préféré à celui qui t'est offert, très sûr peut-être, mais si terne, et monotone comme une route en plaine ! »

Le cœur de la jeune fille battait à grands coups précipités. Ces derniers temps, elle avait apprécié l'affection si profonde de son fiancé, et, mieux qu'aux premiers jours de leurs fiançailles, elle se sentait disposée à y répondre, mais elle devait reconnaître que le mariage mettrait fin à tous ses rêves de célébrité.

Savin avait beau dire : « Vous écrirez des livres plus dignes de vous », au fond, il ne désirait pas qu'elle persévérât sur cette voie. Son idéal féminin s'incarnait dans sa mère dont le rayonnement discret ne dépassait pas le petit royaume qu'on découvrait du cimetière.

Devant cette certitude, Damaris éprouvait une impression d'encerclement, d'étouffement. Elle eût aimé cependant à sentir de petits bras autour de son cou, à nicher contre sa poitrine une petite tête blonde. Aux premières pages de « Justicière ! », il y avait même quelques lignes qui trahissaient ce désir secret.

Savin devait les avoir remarquées ; la veille encore, il lui avait dit, après lui avoir parlé de certaines modifications apportées à la Mayaudière : « La chambre au midi a toujours été celle des enfants. Ma vieille femme de charge en avait fait une lingerie ; mais puisque ma sœur m'annonce leur visite pour l'automne prochain, j'ai décidé de lui rendre son affectation primitive. Vous m'approuverez, n'est-ce pas ? »

Elle ne lui avait répondu que d'un signe, trop émue pour trouver des paroles ; mais il avait bien compris que, comme lui, elle aimerait cette chambre des enfants, si claire, si pleine de soleil à certaines heures.

Ensemble, ils décidèrent de la tapisser d'une amusante frise où bonshommes, bonnes femmes, bêtes éparses et peupliers très verts sembleraient échappés d'une arche de Noé.

Et puisque Thérèse avait trois fils, dans un coin, ils mettraient un berceau rustique ; dans un autre, deux petits lits blancs, et, en face, comme autrefois, ils ménageraient l'emplacement de la Crèche du temps de Noël.

Déjà, sans l'avouer, Damaris peuplait ce décor de poupons roses dont il lui semblait d'avance voir s'agiter les petons, se tendre les bras potelés, mais ce n'était pas à ses neveux qu'elle songeait...

Ah ! les joies maternelles ne vaudraient-elles la peine de sacrifier les espoirs glorieux ?

Damaris le crut un moment, et l'idée de brûler sa « Justicière ! » ne lui parut plus si cruelle ; mais, le lendemain, avant de se rendre à la librairie où son devoir l'appelait encore, lorsqu'elle se glissa dans la cuisine pour consommer l'autodafé, elle eut une courte hésitation, et cela suffit pour donner à la cuisinière le temps de revenir à ses casseroles.

Le coup était manqué !

« Ce sera pour ce soir ! » pensa la jeune fille, presque satisfaite de ce délai.

Mais, sur la table au tapis vert, devenue bureau directorial, dans le volumineux courrier qui l'attendait, elle découvrit une lettre à l'adresse de Marsa Vauclair.

Il y avait longtemps qu'elle n'en avait reçu. Sans recourir à l'ouvre-lettre, tant son impatience de savoir était grande, elle déchira l'enveloppe et lut :

« Madame,

» Le conte que vous aviez envoyé à la « Revue de Lutèce », publiée dans ma Maison, a retenu l'attention de notre comité de lecture. Il y a en vous de merveilleuses promesses dont, peut-être, vous ne vous doutez pas. N'auriez-vous pas un manuscrit plus important à nous soumettre ? Nous l'examinerions avec une très vive sympathie... »

Elle resta d'abord comme figée et relisant ces lignes dont elle avait peur de ne pas bien comprendre le sens. Celui qui les avait signées — Germain Rolland, le grand éditeur — n'était pas le premier venu. C'était même l'une des figures les plus marquantes du monde littéraire. Il avait la réputation de lancer des débutants qui récompensaient sa hardiesse par des succès retentissants. Damaris n'ignorait point qu'il s'était fait une spécialité d'œuvres très osées, battant en brèche l'ordre établi et, trop souvent, trouvant leur succès dans le scandaleux tapage qui se faisait autour d'elles ; mais elle savait aussi que le grand éditeur était un fin lettré, habile à discerner les valeurs : elle eut la faiblesse de s'enorgueillir des compliments qu'il lui adressait et qui étaient la preuve que son fiancé et son amie avaient eu raison, en lui dénonçant comme dangereuse la voie où elle s'engageait.

« Si je lui envoyais mon manuscrit ? » pensa-t-elle.

Il était là sous sa main, prêt à être jeté à la poste. Une simple adresse... et demain, celui qui demandait recevrait.

Mais pouvait-elle prendre cette décision à l'insu de Savin ? Que dirait-il si Germain Rolland acceptait « Justicière ! » ?

Elle hésita toute la matinée. Enfin, quand la dactylo vint chercher ses derniers ordres, avant de partir pour la poste, elle prit brusquement une résolution :

— Attendez un instant ! J'ai encore ce paquet.

Elle écrivit rapidement la suscription et tendit le rouleau à la jeune fille qui s'éloigna, pressée d'expédier la besogne courante pour rentrer dans son pauvre chez-elle où l'attendait une vieille mère infirme.

Un instant, Damaris fut sur le point de la rappeler pour lui dire : « Rendez-

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Administration : rue du Temple-Neuf 1
Rédaction : rue du Concert 6.
Les bureaux sont ouverts de 7 à 12 h. et de 14 à 18 h. Le samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les prescriptions de dates ou d'emplacements spéciaux des annonces ou réclames sont observées dans la mesure du possible, mais sans aucune garantie.
Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

AVIS OFFICIELS - IMMEUBLES - ENCHÈRES

VILLE DE NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de M. S. Prébandier de construire un garage sur la propriété Poudrières No 33.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 18 septembre 1929.

Police des constructions.

COMMUNE de Corcelles-Cormondrèche

Remboursement d'obligations

Ensuite de tirage au sort opéré ce jour, les porteurs d'obligations de nos emprunts de 1887 et de 1901 sont informés que les numéros suivants ont été appelés au remboursement pour le 31 décembre 1929, à savoir :

Emprunt 4 % de 1887 : Nos 4, 16, 49, 64, 76, 137, 149, 241, 269, 272 et 273, payables à la caisse communale à Corcelles.

Emprunt 4 % de 1901 : Nos 13, 32, 86, 122, payables à la Banque cantonale neuchâteloise, à Neuchâtel, ou à l'une de ses agences.

Dès la date fixée pour leur remboursement, ces obligations cesseront de porter intérêt.

Corcelles-Cormondrèche, le 31 août 1929.

Conseil communal.

COMMUNE DE BEVAIX

VENTE DE BOIS DE SERVICE

La Commune de Bevaix offre en vente par voie de soumission publique les bois suivants provenant de ses forêts (Chablis).

Environ 100 m³ de bois de service

Pour visiter s'adresser au garde-forestier M. Eugène Tinembart à Bevaix. Les soumissions sont à adresser au Bureau Communal jusqu'au mercredi 11 septembre à 18 heures.

Bevaix, le 31 août 1929.

Conseil communal.

COMMUNE de Savagnier

VENTE DE BOIS

Samedi 7 septembre, la commune de Savagnier vendra aux enchères publiques au comptant:

170 stères sapin
2000 fagots
100 stères écorces
36 billons

Le rendez-vous des miseurs est à 13 heures au Stand.

Savagnier, le 31 août 1929.

Conseil communal.

COMMUNE de Boudevilliers

La commune met au concours la réfection de deux fourneaux au collège. Les poêliers sont invités à faire leurs offres jusqu'au vendredi 6 septembre 1929, au plus tard. — Pour tous renseignements, s'adresser au bureau communal.

Boudevilliers, le 31 août 1929.

Conseil communal.

IMMEUBLES
VENTES ET ACHATS

A VENDRE

à Neuchâtel, haut de la ville, maison avec deux logements, trois et quatre grandes pièces, jardin, vue superbe. Prix bas.

AGENCE MATHYS, Neuchâtel

Mise d'un beau domaine

Lundi 9 septembre 1929, dès 13 h. 30, à l'Hôtel de la Balance,

à Essertines s. Yverdon

M. Fernand Miéville exposera en vente, aux enchères publiques, le domaine qu'il possède au territoire du dit Essertines, comprenant : beaux bâtiments en bon état et bien situés, grange haute ; excellentes installations ; terrain de tout premier choix, ainsi qu'un pâturage et beaux bois.

Contenance totale: 1088 ares (plus de 24 poses vaudoises).

Renseignements et conditions : J. PILLOUD, notaire, Yverdon.

VOUS

voulez acheter une maison ? Vous avez un immeuble à vendre ? Alors, adressez-vous en toute confiance à l'Agence Mathys, Neuchâtel, 4, rue du Concert.

Etude Brauen, notaires
Hôpital 7

A VENDRE :

Evole : belle maison, 10 chambres, vue imprenable.
Maillefer : maison 2 logements, atelier, garage.
Bel-Air : villa 11 chambres grand jardin.
Poudrières: belle villa 12 chambres, sols à bâtir.
Trois-Portes : terrain à bâtir.
Immeuble locatif centre de la ville, 15 logements.
Grande villa 12 chambres, grand jardin, centre ville.

On offre à vendre à la Tour-de-Peilz
VAUD

villas comprenant neuf pièces, chauffage central, chambres de bains, confort moderne. — Prix fr. 61,000.—. S'adresser à M. J. Guyot, à La Tour de Peilz, ou au notaire Ernest Guyot, à Boudevilliers.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
B. DE CHAMBRIER
Place Purry 1 — Neuchâtel

BEAU TERRAIN avec pavillon

est à vendre entre Neuchâtel et Saint-Blaise, dans magnifique situation avec vue étendue, près de la forêt, 1500 m², verger, vigne et terre de culture. Pavillon habitable, une chambre.

Terrains à bâtir à Neuchâtel et environs

les Parcs, Avenue des Alpes, plusieurs lots bien situés.

Monruz-dessus, lot de 800 m² et plus, dans magnifique situation, près de la forêt ; tram de la Coudre.

Les Draizes. — Plusieurs lots à prix très avantageux ; eau et sable sur place, belle situation.

Peseux, verger de 1180 m² dans jolie situation.

Chemin des Noyers, Serrières, beau verger, en plein rapport, vue étendue. Canal-égout, eau, gaz, électricité. Proximité des gares et trams.

Villa bien construite, de cinq chambres et dépendances, avec 1000 m² de terrain, à vendre, aux Fahys. S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

On offre à vendre à l'ouest de la ville,

une jolie villa

très favorablement située, comprenant deux appartements de cinq et six chambres et dépendances, avec beau terrain en nature de jardin et verger.

Etude Petitpierre et Hotz.

Agence immobilière
O. MATHYS-LACHAT
4, rue du Concert, Neuchâtel

A vendre ou à louer à l'ouest de la ville,

petite villa

de cinq chambres et dépendances, confort moderne, jardin, éventuellement avec verger.

Demander l'adresse du No 600 au bureau de la Feuille d'avis.

Domaine à vendre

près de Saint-Imier, 82 hectares environ de prés, pâturage et forêts, maison presque neuve, trois appartements, eau, électricité, téléphone, en hiver garde trente vaches, en été quarante, vente du lait sur place, entrée à convenance de l'intéressé. — Pour renseignements et visiter, s'adresser à M. Albert Stauffer, Peseux (Neuchâtel).

Vente d'immeubles aux enchères publiques à Dombresson

Les héritiers de feu M. Constant SANDOZ exposeront en vente par voie d'enchères publiques, **séparément et en bloc**, les terres et les maisons composant le BEAU DOMAINE que M. Sandoz possédait à Dombresson.

Ce domaine, d'une contenance totale de **43 poses** en prés, champs, vergers et bâtiments, forme les articles 837, 838, 839, 841, 847, 849, 853, 131, 132, 1174, 1239, 1612, 1256, 1272, 1296, 1375, 1643, 215, 1229, 1324, 1326, 1641 du cadastre de Dombresson et l'article 279 du cadastre de Villiers.

La maison principale, à l'usage d'habitation et rural, renferme trois logements et la seconde un logement.

Entrée en jouissance : 1er mai 1930.

Les enchères auront lieu à Dombresson, Hôtel de Commune, le samedi 7 septembre 1929, dès 14 heures.

Pour renseignements, s'adresser soit en l'**Etude de M. E. Guyot, à Boudevilliers,** notaire préposé aux enchères, soit au soussigné, liquidateur de la succession de feu M. Constant Sandoz :

G. Nicole, notaire, Les Ponts.

Enchères d'immeubles

Le samedi 14 septembre 1929, dès 20 heures, à l'Hôtel du Tilleul à Gorgier, Mme veuve HENRI BOURQUIN et ses enfants exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants :

CADASTRE DE GORGIER

Articles	pl.	fo.	No	Noms locaux	Nature	Surface
487	6		1	En Genischiez	champ	552 m²
489	13		8	Aux Plantées	vigne	124 »
3230	13		55	do.	»	271 »
2561	13		10	do.	»	130 »
2966	13		7	do.	»	118 »
2967	13		9	do.	»	127 »
3136	13		56	do.	»	470 »
138	13		58	do.	»	175 »
139	13		64	do.	»	270 »
490	16		66	En Bioléaz	champ	1557 »
508	16		67	do.	»	1467 »
2304	16		65	do.	»	873 »
2971	16		69	do.	»	612 »
1552	16		72	do.	»	614 »
909	16		68	do.	»	1080 »
492	20		75	En Brénaz	vigne	136 »
493	20		80	do.	»	468 »
2976	20		165	do.	»	230 »
4088	20		243	do.	»	67 »
4105	20		245	do.	»	88 »
147	20		12	do.	»	187 »
497	43		38	Les Eplanus	bois	429 »
503	68		28	Le Croza	»	1143 »
1765	21		18	En Poimbœuf	champ	1134 »
2978	21		17	do.	»	1683 »
3964	43		94	Les Bolliardes	bois	507 »
3965	43		95	do.	»	664 »
270	43		67	do.	»	1008 »
509	23		14	La Payaz	champ	1395 »
510	27		71	Derrière Moulin	»	2133 »
2972	17		49	En Villars	»	701 »
2974	18		116	En Chenallettaz	pré	990 »
118	35		33	L'Allaye	champ	3474 »
141	14		11	Au Tronchet	»	2034 »
155	56		14	Sur Bevaix	bois	12033 »
3404	18		88	Es Uttinges	champ	963 »
266	18		89	do.	»	576 »

CADASTRE DE SAINT-AUBIN

109	15		67	Fin de Villard	champ	1296 »
11	22		1	Les Râpes Benoit	bois	28458 »
12	22		57	do.	»	954 »

Les vignes seront vendues récolte pendante.

Les adjudications seront prononcées séance tenante si les offres sont suffisantes.

Pour renseignements, s'adresser au notaire soussigné chargé de la vente.

H. VIVIEN, notaire.

Enchères d'un domaine

Le **samedi 28 septembre** 1929, à 20 heures, à l'hôtel du Tilleul, à Gorgier, l'hoirie **MONNIER-RUFFI** exposera en vente par voie d'enchères publiques, le **domaine** qu'elle possède aux Prises de Gorgier, de **27 poses** (73,000 mètres carrés) en **un seul mas.** Maison de deux logements et rural.

Entrée en jouissance, le 1er avril 1930.

Pour visiter, s'adresser à M. Edouard Monnier, collège des Prises de Gorgier (téléphone No 38), et pour les conditions au notaire soussigné chargé de la vente.

H. VIVIEN, notaire à Saint-Aubin.

ENCHÈRES

Enchères publiques de mobilier, à Bôle

Le samedi 7 septembre 1929, dès 13 h. ½, le citoyen Daniel-P. Grether exposera en vente par voie d'enchères publiques et volontaires, pour cause de départ, à son domicile à Bôle (près de l'église), les objets mobiliers suivants :

une chambre à coucher en hêtre canadien, composée de : un lit complet deux places, une table de nuit, une armoire à glace et un lavabo dessus marbre ; une salle à manger style « Jacobin » en chêne fumé et massif, consistant en : un dressoir, une table et quatre chaises ; un fauteuil Voltaire en noyer ; un bureau ministre ; un fauteuil « Dagobert » ; un lampadaire noyer ; une petite table « Jacobin » ; un fourneau à gaz quatre feux avec four et ustensiles de cuisine ; bocaux « Weck » ; matériel électrique, appareils de radio ; accumulateurs, livres, étagères, un canapé, une armoire deux portes, un char à pont, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

Paiement comptant.

Boudry, le 2 septembre 1929. GREFFE DU TRIBUNAL.

Office des poursuites de Neuchâtel

Le vendredi 6 septembre 1929 à 15 heures, l'Office des Poursuites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques AU GARAGE D'AUTOMOBILES HANESSIAN, RUE DU MANÈGE 19, où elle est entreposée :

Une voiture automobile torpedo FORD avec pont

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des poursuites :
Le Préposé :
E. Walperswyler, subst.

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques d'une motocyclette

L'office des poursuites soussigné vendra par voie d'enchères publiques le jeudi 5 septembre 1929, à 14 h. 30, devant le garage Dubois (entrée du village de Bevaix) où elle est entreposée,

une motocyclette Allegro

en parfait état de marche.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Boudry, le 31 août 1929.

Office des poursuites :
Le préposé : H.-C. MORARD.

Office des poursuites de Neuchâtel

Le jeudi 5 septembre 1929 dès 14 heures, l'Office des Poursuites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, au Local de la rue de l'Ancien Hôtel de Ville, les objets suivants :

un canapé, une grande glace, une table à ouvrage, des tableaux, des chaises rembourrées, un lavabo-commode dessus marbre avec glace, un gramophone, un vélo pour homme, une poussette moderne, une table ronde, un régulateur, une armoire vitrée, etc.

une machine à écrire « Yost », une machine à écrire « Adler ».

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des Poursuites :
Le préposé :
E. Walperswyler, subst.

A VENDRE
Condorette

à vendre, à l'état de neuf. Demander l'adresse du No 576 au bureau de la Feuille d'avis.

Pharmacie-Droguerie
F. TRIPET
SEYON 4 - NEUCHATEL

Le VERRUCIDE *fait disparaître les verrues, sans brûler et sans laisser de cicatrices*

Prix du flacon Fr. 1.—

Cabriolet Amilcar

en parfait état. Taxe et assurance payées. A vendre 2800 fr. — Adresser offres écrites à C. A. 603 au bureau de la Feuille d'avis.

NOTRE CONFECTION avantageuse

ROBES en cretonnette dessins fleurs **3.90**

ROBES en voile impressions riches **14.50**

ROBES en toile de soie imprimée **14.50**

ROBES en Honan superbe qualité **29.50**

ROBES en crêpe de Chine imprimé, 39.— 29.50 **19.50**

AU LOUVRE, Neuchâtel

A vendre un

lit complet

en sapin, deux places ; un joli pousse-pousse ; une poussette anglaise capitonnée et une couchette en bois. Le tout propre et en bon état, à bas prix. — S'adresser Ls Meystre, la Coudre.

Nouveau Larousse

et Larousse mensuel, quatorze volumes, à vendre. Bassin 10, 2me, téléphone 360.

Pressoir

A vendre un pressoir usagé mais en bon état, contenant cinq gerles. S'adresser à William Gretillat, Corfrane.

Beau lit Louis XV

deux places, noyer ciré, complet, 1re qualité, état de neuf, cédé à prix très réduit, avec deux tables de nuit assorties.

Demander l'adresse du No 569 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un beau

vase ovale

de 3300 litres. S'adresser Hôtel du Vignoble, Peseux.

Pour rôtis

ou la soupe, huit poules et un coq Wyandotte, chair extra. 2 kg. environ par pièces, fr. 3.40 le kg. — Tripet M., Moulins 37a.

Le bas **Bécopa**

à **2.50** en

fil d'Ecosse

vous donnera satisfaction

Qualité éprouvée, très solide, fil très soyeux et brillant, semelles, talons et pointes renforcés quadruplement, existe en belles teintes modernes

Grands magasins

Au Sans Rival

P. Gonset-Henrioud S. A.
NEUCHATEL

Librairie-Papeterie

Maurice Reymond & ses fils

ANCIENNEMENT
James Attinger
Rue Saint-Honoré 9 et Place Numa-Droz
NEUCHATEL

Fournitures complètes pour les écoles

Manuels, cahiers, plumes, etc.

Cheval

bon pour le trait, à vendre. Conditions avantageuses. — A la même adresse, un

coffre-fort

S'adresser : Lambert et Cie, bureaux gare, Neuchâtel.

Pour cause de départ on offre à vendre

ameublement de salon

un potager, des meubles de pensionnaires. — S'adresser Chemin du Rocher 11.

---

moi ce paquet bleu... J'ai oublié quelque chose ! »

Mais un client d'importance vint lui parler, et, lorsqu'il partit, midi sonnait ! Il était trop tard !

Au fond, elle ne le regretta point. Il lui semblait qu'une sorte de fatalité lui imposait certains gestes, et si grand était son aveuglement qu'elle ne reconnut pas la voix de son orgueil dans le perfide appel qui l'entraînait hors de la route unie, tracée devant elle.

Le soir, Savin, comme de coutume, se présenta au Logis Sainte-Catherine. Elle le reçut dans le petit salon de sa marraine que celle-ci — depuis que ses souffrances plus grandes la retenaient alitée — leur abandonnait pour qu'ils y fussent à l'abri des regards curieux.

Il arrivait, l'esprit tout plein de projets nouveaux : un jardinier paysagiste lui avait conseillé de changer le dessin de son parterre, mal accommodé aux besoins nouveaux, qui ne permettait que difficilement l'accès des autos devant le perron. Il lui montra ses plans, lui expliqua qu'il mettrait ici une serre faisant jardin d'hiver, là, une roseraie, et plus loin, sur ce petit monticule, une gloriette pour jouir de la vue de Beaumont, si joliment campé sur son rocher.

Un peu penchée vers les papiers déroulés, elle essaya de s'intéresser à ce qu'il lui disait ; mais elle avait l'impression qu'il lui parlait de choses étrangères ; jamais elle ne se promènerait dans ces allées, jamais elle ne cueillerait des roses dans cette roseraie, ni des camélias dans cette serre ; jamais elle ne s'assoirait dans cette gloriette pour remplir ses yeux de belles lignes paisibles. Son geste du matin la rejetait dans l'incertitude : que ferait-elle si Germain Rolland acceptait son manuscrit et si Savin refusait toujours de le laisser paraître ?

Pendant les semaines qui suivirent, semaines chaudes, écrasantes, où elle n'était bien que dans l'ombre fraîche de la librairie, ou derrière les murs épais du vieil hôtel de Fontdouce, Damaris mena une vie en partie double qui pesait cruellement à son habituelle franchise ; lorsque son fiancé la pressait de fixer la date de leur mariage, elle trouvait toujours des échappatoires ; son deuil était encore trop récent ou ses affaires insuffisamment réglées. Il fallait attendre que l'acte de vente fût signé, et Gélineau ne se décidait pas encore à donner la somme qui lui était demandée.

— Vous auriez tellement besoin de repos, assurait le jeune minotier. Tous les jours, il me semble que vous devenez plus pâle.

Lui-même s'affinait encore sous l'empire de ses préoccupations. Il avait nettement conscience que Damaris souffrait, et, dans l'incompréhension de cette âme qu'il voulait faire sienne, il restait sur le seuil du jardin fermé, n'osant y pénétrer brusquement de crainte d'effaroucher les sentiments nouveaux qui, peut-être, depuis la mort de Jean Clairvault, s'y élaboraient. A chacune de ses visites, il espérait que, ce soir-là, enfin, elle lui en ouvrirait la porte, et il devait repartir malheureux et déçu, avec l'impression très nette qu'entre elle et lui un verrou de plus avait été tiré...

La veille de la Saint-Jean arriva ainsi. Au dernier courrier, Damaris découvrit une lettre de l'éditeur Germain Rolland. Avec force éloges, celui-ci acceptait son manuscrit, et, pour le faire paraître en février, n'exigeait que quelques légers remaniements.

Elle resta longtemps devant cette lettre, se demandant quelle conduite elle devait tenir : consentir aux conditions très avantageuses qui lui étaient proposées, et alors rompre ses fiançailles ? Ou bien, lorsqu'elle recevrait le manuscrit pour corrections, le brûler et déclarer à l'éditeur qu'elle n'était plus en humeur de le publier.

Cette dernière solution lui parut insupportable.

Comment ? dès ses premiers pas, toutes les difficultés s'aplanissaient devant elle, l'avenir lui souriait, prometteur de fortune et de gloire, et elle passerait en détournant la tête ? Mais ce serait folie !... Elle avait commis une lourde erreur en acceptant d'épouser Savin. Son père et sa marraine l'avaient poussée. Maintenant qu'elle était libre de ses actes, ne valait-il pas mieux secouer sa chaîne avant qu'elle fût rivée, réclamer son droit de vivre comme elle l'entendait ?

Elle ne voulut pas écouter les voix anciennes qui gardaient encore tant de force: un désir de célébrité la tenait ! Quelques mois auparavant, elle pouvait croire qu'il était vain : elle n'avait pas encore soumis son manuscrit à un habile sondeur du grand public. Aujourd'hui, le doute ne lui était plus permis : elle serait de celles qui, du premier coup, s'imposent à l'attention, celles dont on parle dans les journaux et dans les salons, celles dont on s'arrache avidement toutes les œuvres nouvelles.

Une ivresse la grisait à cette pensée; elle avait tellement vécu au milieu des livres qu'elle finissait par les croire les rois du monde.

« Je m'en irai, décida-t-elle, mais sans m'expliquer avec Savin. Celles qui partent pour le couvent agissent de la sorte avec leurs amies. Pourquoi ne les imiterais-je point ? »

Lorsqu'elle rentra, le soir, dans la vieille maison, où, toute petite fille, elle venait chercher des illusions de tendresse maternelle, quelque chose qui ressemblait à un remords lui étreignit le cœur : son brusque départ n'allait-il pas achever sa marraine, déjà si affaiblie ? Elle repoussa cette pensée : les vieillards, disait-on, ne sont plus accessibles aux grandes peines ; seuls, les menus détails, qui concernent leur service, occupent leur esprit.

Du reste, Solange de Naintré, et aussi Radegonde Thézard — l'une des filles préférées de Mlle de Fontdouce — étaient là, prêtes à panser la blessure et à prendre sans effort la place restée vide.

Cependant, ce fut Damaris que Babet vint chercher au sortir de table :

— Mademoiselle vous demande.

La jeune fille se rendit dans la grande chambre encore ouverte et sans lumière pour mieux jouir de la brise du soir, et, sur la pointe des pieds, elle s'approcha de la couchette, presque monacale, qui, depuis quelque temps, avait remplacé le lit Trianon, vendu avec d'autres meubles, pour aider au développement d'une œuvre dont la courbe montante ne correspondait pas à la courbe descendante de la fortune qui la soutenait.

— Je désirais te voir, dit simplement la vieille demoiselle. Chaque jour, je m'affaiblis davantage. Bientôt peut-être, n'aurais-je plus la force de parler ? Alors, avant, je tenais à te dire ce que j'ai sur le cœur...

Damaris s'agenouilla pour être plus près des lèvres tremblantes. Sa marraine continua :

— Je ne sais pas ce qu'il y a entre Savin et toi, Vous êtes tristes tous les deux... Et parfois, je me demande si je n'ai pas eu tort d'influencer ta décision... Tu ne l'aimes certainement pas autant qu'il t'aime.

Le jeune front était appuyé contre la courte-pointe : aucune réponse ne vint, et la vieille demoiselle dut poursuivre.

— Serait-ce son infirmité qui t'est pénible ? Je ne puis le croire ? Elle est si glorieuse ! Mais en admettant que ce soit cela, lorsqu'il sera ton mari, tu l'auras vite oubliée ; il a une âme si belle, si généreuse ! Et puis, les enfants viendront... Ils rempliront ton existence... D'avance, je suis certaine que tu seras une bonne mère... Si tu t'éloignais de Savin, je craindrais tant pour toi !... Déjà, je le sens bien, tu n'es plus la même ! Cependant, ta foi est éclairée... Je me souviens des conférences que tu faisais à mes chères filles : tu t'enflammais ; on aurait cru que tu voulais faire passer dans leur âme un peu de l'ardeur qui brûlait la tienne... Est-il possible que ce beau feu n'ait été qu'une simple flambée dont il ne reste plus que des cendres, que tant de lumière ait pu s'obscurcir ? Damaris, ma chérie, par moments, j'ai peur ! Auraistu oublié que, seul, le divin nous donne le vrai secret de la vie ! Oh ! non ! j'aime mieux croire que tu traverses une de ces crises de dépression qui suivent les grandes peines ! Mais est-il sage de s'y abandonner ? A la longue, le manque d'énergie peut compromettre le bonheur.

Damaris releva la tête :

— Savin vous aurait-il parlé, marraine ? demanda-t-elle.

— Non... tu le connais... C'est une nature réservée qui a la pudeur de ses sentiments intimes ; mais je devine ce qu'il ne m'avoue pas... Dans les premiers temps de vos fiançailles, il s'attardait auprès de moi ; il m'entretenait de son bonheur, et, aujourd'hui, sous prétexte que je suis plus souffrante, il ne demande même plus à être reçu. Et puis, le soir, quand vous êtes ensemble dans le petit salon, c'est le murmure de sa voix que j'entends ; toi, tu te tais, et, parfois, entre vous, il passe de longs silences comme si, déjà, vous n'aviez plus rien à vous dire.

Tout cela était si vrai que Damaris n'essaya pas de protester.

— Que puis-je faire ? reprit Mlle de Fontdouce après un court arrêt, nécessité par son oppression, sinon prier... prier beaucoup ! Demander à Dieu que chacun de vous trouve sa véritable voie...

Elle haletait. L'audience était finie. La jeune fille fit le geste de se relever :

— Attends ! lui commanda la pauvre main aux mouvements lents.

Elle obéit et, sur son front penché, se dessina le signe de la bénédiction.

— Maintenant, va, ma fille, murmura la voix presque éteinte. Et que Dieu te garde !

Damaris embrassa passionnément la main qui l'avait bénie, puis elle regagna le grand vestibule. Un groupe de pensionnaires guettait sa sortie :

— Mademoiselle, voudriez-vous être des nôtres ? Nous allons au Rempart pour voir, de là-haut, les feux de Saint-Jean dans la campagne. Mlle de Naintré vient aussi...

Savin était absent, ce soir-là, justement pour présider à la confection du bûcher, dressé près de sa maison, et sa fiancée ne tenait pas à remonter chez elle pour se trouver en tête à tête avec ses pensées. Elle accepta donc l'invitation et s'en fut, avec le groupe discrètement jaseur, vers le grand jardin aux longues charmilles, où la musique militaire ne jouant pas, il n'y avait que quelques familles ouvrières, venues pour chercher un peu d'air respirable sur la terrasse que la mode délaissait.

La nuit restait claire — long crépuscule qui ne voulait pas finir — mais déjà, des feux s'allumaient dans la plaine et sur les coteaux. Chaque fois qu'un nouveau foyer étoilait l'espace, des rumeurs joyeuses le saluaient, des voix nommaient le village, le château dont il marquait l'emplacement.

(A SUIVRE)

Les massacres de Palestine

Les griefs arabes

LONDRES, 3. — On lit dans les « Daily News » : L'Exécutif arabe a répondu à la proclamation du haut commissaire de Palestine. Dans cette réponse, il dit notamment que le gouvernement a armé de nombreux juifs, que la population juive a tué des femmes et des enfants arabes et que les troubles de Palestine passés et présents sont causés par la politique sioniste britannique qui veut anéantir la nation arabe dans ce pays pour ressusciter la nation juive.

Nouvelles attaques arabes

JERUSALEM, 3. — Suivant l'agence télégraphique juive, une bande de musulmans armés aurait attaqué des Arabes chrétiens à Beisan. Une attaque contre la colonie juive de Tinmispah, près de Tibériade, a été repoussée. L'envoi de troupes a été ordonné.

Une commission d'enquête est constituée

LONDRES, 4 (Havas). — Un communiqué du Colonial office annonce qu'à la demande du haut commissaire en Palestine, une commission d'enquête va être désignée pour rechercher sur place les causes immédiates des récents soulèvements. Cette commission sera présidée par sir Walter Shaw, ancien magistrat en Malésie. Il sera assisté de trois membres du parlement choisis dans chacun des trois partis.

En raison des suggestions qui ont été faites dans certains milieux le secrétaire d'Etat aux colonies tient à préciser que le gouvernement anglais n'a pas l'intention de remettre en question le mandat anglais en Palestine et qu'aucun changement de la politique de l'Angleterre telle qu'elle est exposée dans la déclaration Balfour de 1917 n'est envisagée.

La commission d'enquête limitera ses travaux aux besoins immédiats sans s'occuper des considérations de politique. Lorsque le rapport de la commission aura été reçu, le gouvernement étudiera sur quelles lignes il doit baser sa future politique en Palestine en restant dans les conditions de son mandat.

Le communiqué dit que les troupes anglaises coopèrent activement avec le gouvernement de Palestine pour faire respecter l'ordre et que les autorités civiles ont pris des mesures énergiques pour rechercher les coupables. Un grand nombre ont déjà été arrêtés et seront jugés par des tribunaux impartiaux.

Le communiqué officiel

LONDRES, 4 (Havas). — Le communiqué du Colonial office dit que, d'une manière générale, la situation en Palestine est calme. On signale toutefois quelques incidents locaux dans le nord et une attaque contre la caserne de police de Hattin.

Quelques échauffourées sans importance ont eu lieu à Yesud-Hamala, au nord du lac de Tibériade. Des arrestations ont été opérées.

A part quelques exceptions dans le nord de la Transjordanie, l'attitude des tribus est satisfaisante.

Un appel aux musulmans

BOMBAY, 4 (Havas). — Le chef des musulmans indiens Maulana Mohamed Ali a publié une déclaration faisant appel à tous les musulmans de prendre l'engagement formel de sacrifier leur vie et leurs biens pour préserver la sainteté de Jérusalem. Il demande également la dénonciation de la déclaration Balfour et du mandat britannique.

La destitution de Lounatcharsky

MOSCOU, 3 (Ofinor). — Bien que la presse soviétique ne l'ait pas encore annoncée, on peut considérer comme un fait accompli la démission du commissaire à l'instruction publique Lounatcharsky qui défrayait toutes les conversations depuis un mois. Lounatcharsky a dû quitter ce poste (qu'il occupait depuis douze ans sans interruption) le 1er septembre, et il est remplacé par Boubnoff, bolchevik de vieille date, connu surtout par la propagande qu'il fit pendant la guerre parmi les troupes russes.

Au surplus, le nouveau titulaire, qui a toujours été attaché à des services militaires dans toutes les guerres menées par l'U. R. S. S., ne s'est jamais occupé de l'instruction publique ; à l'heure actuelle encore, il se trouve sur la frontière chinoise où il dirige la section de propagande de l'armée rouge en Sibérie et en Chine. Agé de 47 ans, il est né à Moscou.

RIGA, 3 (Ofinor). — Des informations de Pétrograde disent que la destitution de Lounatcharsky est due à l'état lamentable où sa gestion a amené l'école soviétique et aussi à l'extravagance de son train de vie qui dépassait de loin celui des plus riches seigneurs de l'époque tsariste.

Les journaux lui consacrent d'abondants commentaires et son propre collègue au commissariat de l'hygiène, Simacho, écrit, dans la « Pravda » du 28 août, que la situation déplorable des écoles et le dénuement des étudiants complètement abandonnés par le commissariat de l'instruction publique ont eu pour conséquence de porter à 80 % la proportion des étudiants malades.

D'autre part, la direction des écoles de Moscou annonce que l'ouverture des cours, fixée au 1er septembre, est retardée d'un mois au moins, vu le manque absolu des livres et ustensiles indispensables.

Nouvelles incursions soviétiques en Mandchourie

LONDRES, 3. — On mande de Moukden au « Times » : Les incursions de troupes rouges continuent. Wang-Tching-Hsien a été occupé le 28 août par les rouges qui ont ouvert les prisons, pillent et incendient. Plus de mille d'entre eux avec des bandits chinois et coréens ont essayé de détruire les houillères de Nulin. L'apparition de nombreuses forces chinoises les en ont empêchés.

Conflit frontalier liquidé

RIO-DE-JANEIRO, 3 (Ag. Am.). — Le protocole établissant définitivement les frontières entre le Brésil et le Vénézuela a été ratifié samedi par le ministre des affaires étrangères et le chargé d'affaires du Vénézuéla.

Parlementaires étrangers à Genève

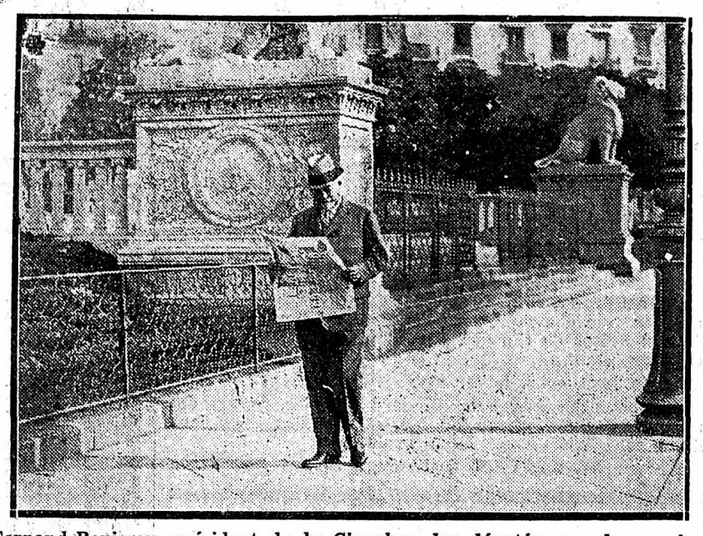

M. Fernand Bouisson, président de la Chambre des députés, prend connaissance des dernières nouvelles pendant sa promenade matinale.

A la Société des nations

M. Macdonald a prononcé son discours

GENEVE, 3. — Séance plénière de l'après-midi. M. Mac Donald, accueilli par de vifs applaudissements, constate les nombreux changements qui se sont produits depuis 1924 et se félicite de voir maintenant la délégation allemande participer aux travaux de l'assemblée. L'orateur espère que l'accord conclu à la Haye pourra être ratifié dans quelques semaines. A propos du désarmement, M. Mac Donald dit qu'un accord préliminaire est en voie d'être conclu entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Il croit qu'il pourra probablement être communiqué à l'assemblée encore pendant la présente session. M. Mac Donald annonce que son gouvernement a décidé de signer la clause facultative du statut de la cour de la Haye.

Au sujet de l'Egypte, il espère que ce pays pourra demander son admission dans la Société des nations l'an prochain. Enfin, à propos des événements de Palestine, l'orateur dit qu'il n'y a pas là un conflit de races, mais un crime politique ordinaire et rien de plus.

M. Antumo (Uruguay), traite du conflit qui s'est élevé entre la Bolivie et le Paraguay. L'initiative prise par le conseil à Lugano a eu un grand retentissement et l'Amérique latine s'est trouvée liée plus étroitement à la S. d. N.

Le torchon brûle chez les communistes français

Cinq rédacteurs de l'« Humanité » sont congédiés

PARIS, 3 (Havas). — L'« Humanité » publie une déclaration du bureau politique du parti communiste qui dit notamment :

Dans toute cette dernière période, la ligne politique de l'« Humanité » tant sur la question de l'offensive impérialiste contre l'U. R. S. S. en Chine qu'à propos de l'attaque de la bourgeoisie contre notre parti fut très insuffisante et même erronée. L'attaque contre la Banque ouvrière et paysanne ne fut pas placée sur le plan de l'offensive générale poursuivie contre notre parti, mais traitée, à quelques exceptions près, sous l'angle étroit et faux de la défense particulière de la B. O. P.

La déclaration reproche également à l'« Humanité » de s'être comportée d'une manière scandaleuse en se présentant non pas comme l'organe communiste défendant la politique actuelle du parti, mais en se réclamant de ses traditions depuis sa fondation par Jaurès et en passant sous silence la profonde transformation depuis la rupture avec les social-impérialistes en 1920. L'« Humanité », pendant plusieurs semaines, a été, en fait, l'organe de la B. O. P., défendant une conception complètement erronée sur la répression. La direction du parti, malgré ses interventions répétées auprès de la rédaction de l'« Humanité » et des dirigeants de la B. O. P. ne parvint pas à obtenir la correction de cette fausse ligne politique qui aboutit en dépit des affirmations ronflantes à se placer sur un terrain étroitement défendu et à laisser l'initiative de l'attaque aux gouvernants et aux ennemis du parti.

La déclaration qualifie d'insupportable la ligne dominante suivie par l'« Humanité », ligne donnée par certains dirigeants de la B. O. P. agissant de leur propre initiative.

Le bureau politique entend que l'« Humanité » soit véritablement l'organe du parti dirigé et contrôlé par lui. En conséquence, il a décidé de renvoyer immédiatement cinq rédacteurs de l'« Humanité » et il a créé un noyau de direction responsable devant lui.

La montre de M. Chéron

C'était aux plus beaux jours de la Haye.

Après une séance orageuse à la commission financière, M. Chéron, sa serviette sous le bras, montait pesamment le grand escalier de l'hôtel des Indes. Il rencontra M. Loucheur, qui descendait quatre à quatre.

— Où cours-tu ainsi ? demanda le ministre des finances à son collègue du travail.

— Je vais faire un tour chez les antiquaires du quartier.

— Tu n'as pas le temps de sortir.

— Quelle heure est-il donc ?

M. Chéron cessa d'éponger son front, ruisselant de sueur sous un amour de petit chapeau de paille, à peine défraîchi par un lustre de bons et loyaux services. Il chercha sa montre et ne la trouva pas.

— Ça y est ! dit en riant M. Loucheur. Je parie que tu l'as donnée « aussi » à M. Snowden !

CAMEO
Ce soir Les tisserands
d'après la pièce de Gerhart HAUPTMANN
avec Paul Wegener - Dagny Servaes - Wilhelm Dieterlé

ÉTRANGER

Trois fermes en feu

TRIESTE, 3. — Près de Postumia, un incendie a éclaté dans un dépôt de foin. Le feu se propagea rapidement aux immeubles voisins. Trois fermes, des étables et des remises ont été détruites. Les pompiers ont lutté pendant sept heures contre l'incendie.

Un autocar capote

Deux tués

DINANT, 3 (Havas). — Sur la route d'Ol, un autocar a capoté. Deux voyageurs ont été tués et seize blessés.

Le directeur de l'Union financière européenne avait un capital de 1 fr. 60

PARIS, 3 (Havas). — Ancien banquier à Limoges, et ayant eu plusieurs fois maille à partir avec la justice de cette ville, le nommé Léon Seigle, venu il y a quelques mois dans la capitale, créa sous le nom de Pierre d'Harcourt, la banque de l'Union financière européenne. Il s'était assuré le concours d'un ferblantier du nom de Courcelles et lança en province des démarcheurs qui vendirent des titres et des actions des établissements Courcelles. Ces titres n'avaient aucune valeur. Plusieurs acheteurs ayant tenté de se faire rembourser leurs titres et n'ayant reçu aucune réponse, déposèrent une plainte au parquet. Une perquisition fut opérée à la banque où l'on ne trouva en caisse qu'une somme de 1 fr. 60. Chez M. Courcelles, le juge trouva le ferblantier à son travail. Celui-ci a déclaré qu'il ignorait tout de ce qui se passait à la banque. Le pseudo d'Harcourt est en fuite.

Les drames de la route

STRASBOURG, 3. — Deux jeunes époux d'un village des environs de Molsheim se rendaient, mardi matin, de bonne heure, à Strasbourg, à motocyclette. Alors que la machine s'engageait dans un tournant, elle se trouva soudain en présence d'un camion lourdement chargé. La motocyclette se jeta littéralement contre le camion. Les deux jeunes gens ont été tués sur le coup. Il s'agit d'un homme de 26 ans et d'une femme de 22 ans, qui laissent trois enfants.

La fin d'un aviateur brésilien

SAO PAULO, 3 (Ag. Am.). — Depuis le 23 août, on était sans nouvelles d'un hydravion de la marine de guerre parti en excursion dans l'intérieur de l'Etat de Sao-Paulo. L'appareil était piloté par le capitaine Messias, de la force publique, et avait à bord le député Franco de Lacerda, président de l'Aéro-Club civil de Sao-Paulo.

Dès le 27 août, le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Etat de Sao-Paulo firent entreprendre de minutieuses recherches par une escadrille d'avions. Elles viennent d'aboutir à la découverte, non loin de Pedra Branca, près d'Ypiranga, des cadavres du député Franco de Lacerda, du capitaine Messias et d'autres occupants. L'hydravion, très endommagé, semble avoir capoté.

Les inondations en Inde

KARACHI, 3 (Havas). — On mande de Sakkar : Dans la crainte d'inondations, toutes les mesures possibles ont été prises pour protéger les villes de Sakkar et de Rohri. D'autres villages ont été submergés dans la région de Jacobabad. Les villes de Sakrand et de Garhi-Yasin sont sérieusement menacées.

LONDRES, 3. — On lit dans le « Daily Telegraph » : Les nouvelles concernant la situation créée par les inondations du Sind, sur la frontière afghane sont de plus en plus graves. En certains endroits, tout se résume à une lutte de vitesse entre ceux ayant à charge les opérations d'évacuation et le flot. Le gouvernement de Bombay a en plus de la tâche de mener à bien l'évacuation, celle de fournir abri et nourriture à des dizaines de milliers de personnes qui fuient terrorisées les régions inondées ou menacées de l'être.

Les conquêtes du progrès

MOSCOU, 3 (Havas). — Sur la terre François-Joseph, baie du Pacifique, vient d'être installée une station de T. S. F. et de météorologie. Cette station est la plus septentrionale du monde.

MOSCOU, 3 (Tass). — M. Schmidt, chef de l'expédition entreprise par le brise-glaces « Sedov » a déclaré que la nouvelle station météorologique et de T. S. F. de la terre François-Joseph était pourvue des appareils les plus modernes. Des habitations confortables ont été construites pour les premiers colons soviétiques. Au cours de ses observations scientifiques, le « Sedov » a atteint 82 degrés 14' de latitude septentrionale, s'attribuant ainsi le record mondial de navigation septentrionale. Si ses réserves de charbon le permettent, le « Sedov », dans son voyage de retour, continuera ses investigations dans les parties les moins accessibles des mers polaires.

Querelle après boire

PARIS, 3. — On mande de Strasbourg au « Matin » : Ce matin, des passants remarquaient près de l'écluse 85 du canal du Rhin au Rhône, à Neudorf, faubourg de Strasbourg, le cadavre d'un homme qui fut repêché par les soins de la police. On ne tarda pas à identifier le mort. Il s'agit d'un menuisier, Antoine Wetterle, âgé de 52 ans, père de trois enfants. Le noyé portait au front une grande blessure. La disparition de Wetterle avait été signalée vendredi matin à la police. De l'enquête, il résulte que Wetterle avait fréquenté de nombreux débits dans la soirée de jeudi en compagnie de trois charpentiers allemands originaires de Hambourg. Les quatre consommateurs avaient été vus ensemble pour la dernière fois vers 23 heures. Une violente querelle s'était élevée entre l'Alsacien et les trois Hambourgeois. La police a procédé à l'arrestation d'un des Hambourgeois. Les deux autres sont activement recherchés.

On découvre une branche du gulf-stream

MOSCOU, 3 (Tass). — Le professeur Wiese, membre de l'expédition du « Sedov » annonce la découverte d'une ramification du gulf-stream dans la partie septentrionale de la terre François-Joseph, ce qui explique l'élévation de la température de l'eau dans la direction du nord.

Le dépôt de l'expédition des Abruzzes découvert dans la baie de Teplitz pourra servir pour les futures explorations, et en particulier pour le vol de Nansen en dirigeable.

Des savants suisses dans les Montagnes-Rocheuses

L'université de Harvard (U. S. A.) a invité le professeur Léon-W. Collet, de l'université de Genève, et deux de ses élèves, MM. Ed. Parejas et A. Lombard, à participer à une expédition géologique dans le parc national canadien de Jasper. Cette première expédition terminée, les géologues suisses ont entrepris, pour le compte de l'université de Harvard, d'étudier la géologie de la région du Mont-Hobson, un des plus hauts sommets des Montagnes-Rocheuses. Ils viennent de partir de la station de Robson du Canadian national railway, avec un train de chevaux, pour un mois.

Un naufrage dans le Pacifique

MANILLE, 3 (Havas). — Le vapeur « Mayon » a coulé à la suite d'un typhon qui a sévi. Neuf passagers sur 37 auraient été sauvés.

Les petits bénéfices des agents de la prohibition

LOS ANGELES, 3 (Havas). — Soixante-deux agents de police ont été inculpés de vente illicite de spiritueux. Un contrebandier aurait révélé que 24 agents de police, après avoir saisi des liqueurs les auraient revendues à des prix fabuleux à d'autres contrebandiers.

Les communistes berlinois en quête de nouvelles recrues

BERLIN, 3 (Wolff). — Une cinquantaine de membres du parti communiste se massèrent, lundi soir, devant la maison de correction de Lindenhof, invitant les jeunes pensionnaires à quitter les lieux. La police procéda à l'arrestation de 21 hommes et de huit femmes. Les autres prirent la fuite.

Un administrateur de la banque communiste est arrêté

PARIS, 3 (Havas). — Convoqué par le juge d'instruction, l'administrateur-délégué de la Banque ouvrière et paysanne, M. Seux, a été inculpé comme ses collègues d'infraction à la loi sur les sociétés, malgré ses protestations.

Le danger de s'endormir avec un casque de radio sur les oreilles

MODENE, 3. — Un étudiant de 17 ans, Ugo Parodi, qui s'était endormi avec le récepteur de radio aux oreilles, après avoir écouté les émissions de Gênes, lundi soir, a été retrouvé mort par ses parents. Le fil étant entré en contact avec un autre fil électrique, a produit un court-circuit, qui a tué le jeune homme.

Un avion russe en route pour l'Amérique

MOSCOU, 3 (Havas). — L'avion « Pays des Soviets » a atterri à Khabarovsk, à 5 h. 45, terminant ainsi la première étape continentale de son vol. Dès que l'avion sera muni de flotteurs, il s'envolera vers l'Amérique.

Congrès international du cinéma indépendant

Hier, s'est ouvert, au château de la Sarraz, le congrès international du cinématographe indépendant. Les délégués, metteurs en scènes de la nouvelle école, critiques cinématographiques et dirigeants de cinés-clubs sont venus de onze pays différents : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Hollande, l'Italie, le Japon, la Russie et la Suisse. C'est dire l'importance de ce congrès dont le but est de dégager les caractères essentiels du cinématographe indépendant et de préciser les moyens d'en accroître la signification humaine.

A côté de ce but théorique, le congrès se propose comme but pratique d'aboutir à la création d'une Fédération internationale des cinés-clubs et d'une coopérative internationale de production.

Ce congrès est organisé sur l'initiative personnelle de Mme de Mandrot, à la Sarraz. Il est placé sous le patronage d'honneur des personnalités suivantes : MM. Bruno Barilli, Valdo Frank, Ventura Garcia, Calderan, André Gide, Luigi Pirandello, Gonzague de Reynold, Ramon Gomez de la Serna, Stefan Zweig.

Nouvelles suisses

On a identifié le propriétaire des habits abandonnés au bord de la Sarine

FRIBOURG, 3. — Il a été établi que les vêtements retrouvés au bord de la Sarine appartiennent à un membre d'une congrégation, le frère Prosper Steiner, disparu depuis dimanche. Les recherches entreprises pour retrouver le corps n'ont encore donné aucun résultat.

Incendiaire arrêté

MARTIGNY, 3. — Sur l'ordre du juge instructeur de Martigny, la gendarmerie a arrêté le nommé E. Gay-Balmaz, accusé d'être l'auteur des nombreux incendies qui ont alarmé pendant quelque temps la population de Vernayaz. Gay a été incarcéré à la prison préventive de Martigny.

Un gymnaste se tue

ROTHRIST, 3. — Traugott Hofer, 22 ans, marié, chaudronnier de Rothrist, faisant un exercice au reck à la fête cantonale de gymnastique de Reinach, est tombé si malheureusement qu'il s'est brisé la colonne vertébrale et a succombé.

Un enfant écrasé

FRAUENFELD, 3. — Un garçonnet de deux ans, le petit Edwin Schmid, qui se trouvait sur la route allant de Bottighofen à Scherzingen, a passé sous les roues d'un camion et a eu les deux jambes sectionnées. Il est mort sur le coup.

Incendie

APPENZELL, 3. — Un incendie a détruit complètement, dans la nuit de lundi à mardi, à Meistersrütti, près d'Appenzell, la maison d'habitation du charpentier Sutter. La famille venait de se mettre au lit lorsque le feu éclata dans les combles. Les habitants purent se mettre en sûreté, mais tout le mobilier est resté dans les flammes.

Sa vingt-unième condamnation

BERNE, 3. — Le tribunal de district de Berne vient de s'occuper du cas d'un marchand, âgé d'une cinquantaine d'années, qui a déjà subi 20 condamnations. Le tribunal l'ayant reconnu coupable d'escroquerie dans deux cas, l'a condamné à huit mois de maison de correction avec proposition au Conseil d'Etat de le placer en permanence sous surveillance. Sur la foi de fausses indications, cet individu avait obtenu d'un colporteur qu'il lui remette une somme de 200 francs, et d'un paysan un quintal métrique de pommes de terre qu'il n'a jamais payé.

Loi fédérale sur les assurances

LUCERNE, 3. — La commission du Conseil national, chargée de l'étude du projet de loi fédérale concernant la garantie des obligations assurées par les sociétés suisses d'assurance sur la vie, a tenu séance, sous la présidence de M. Farbstein, conseiller national.

La commission a adopté une nouvelle rédaction de l'article 2 du projet, selon lequel le Conseil fédéral peut autoriser les sociétés à constituer des portefeuilles d'assurances étrangers pour lesquels elles doivent constituer des sûretés à l'étranger ou pour lesquels elles y conservent, conformément au plan d'exploitation approuvé par le Conseil fédéral, les biens désignés à l'exécution de leurs obligations résultant d'assurances. Les peines prévues à l'article 32 du projet ont été aggravées. Une peine de prison avec amende allant jusqu'à 20 mille francs est prévue pour les délits intentionnels ; pour les délits de négligence, il est prévu des amendes allant jusqu'à 20,000 francs.

D'autre part, les décisions prises dans la séance du 27 mai ont été mises au net. La commission toutefois, sur rapport du Conseil fédéral et de l'Office fédéral des assurances, laisse tomber la décision prise précédemment et stipulant que le contrôle du débit du fonds des portefeuilles d'assurances doit-être obligatoirement fait chaque année.

Violent orage sur la région d'Interlaken

INTERLAKEN, 4. — Mardi soir, entre 7 et 8 heures, un violent orage, accompagné de grêle, s'est abattu sur la région des lacs de Brienz et de Thoune, causant des dégâts importants aux cultures.

Suites mortelles d'accidents

GENEVE, 3. — L'une des victimes du terrible accident d'automobile qui s'est produit dimanche au pont de Sierne, Mlle Rosa Mannelli, a succombé à ses blessures.

GENEVE, 3. — Un manœuvre, M. Amédée Angelo, 51 ans, Fribourgeois, qui avait été grièvement blessé, samedi, par une explosion dans une usine de produits chimiques, a succombé mardi, à l'hôpital cantonal.

Baignades mortelles

ZURICH, 3. — Une demoiselle de magasin, la jeune Elise Furrer, 17 ans, de Bauma, habitant Zurich, s'est noyée en se baignant dans la Sihl.

ROMANSHORN, 3. — Le jeune Beda Anghern, onze ans, qui se baignait dans le lac de Constance près d'Uttwil, s'est noyé. On croit qu'il a eu une attaque cardiaque.

Trop tard !

Le patron d'une mauvaise gargote s'approche de son client et interroge d'une voix doucereuse :

— Monsieur est satisfait ? Monsieur a trouvé le repas bon ?

— C'est-à-dire que je voudrais être venu chez vous une semaine plus tôt.

— Monsieur nous flatte !

— Non ! Mais j'aurais peut-être trouvé quelque chose de frais à manger !

COURS DE RÉPÉTITION du régiment neuchâtelois

Les militaires peuvent s'abonner à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL pour la durée du cours, au prix de

80 centimes

Le paiement peut être effectué en timbres-poste ou versé à notre compte de chèques postaux IV 178, en indiquant les noms, prénoms et incorporation exacts.

Finance - Commerce - Industrie

Bourse du 3 septembre. — Bourse ferme. S. A. Leu & Co 760. Banque Commerciale de Bâle 784. Comptoir d'Escompte de Genève 655. Union de Banques Suisses 742, 745. Bankverein 848. Crédit Suisse 1005, 1010. Banque Fédérale S. A. 763.

Electrobank A 1345, 1350, 1352, 1353, 1355. Motor-Colombus 1130. Crédit Foncier Suisse 287. Italo-Suisse Ire 232. Franco-Suisse pour l'Indust. Elec. ord. 679, 672. Indelect 855, 858. Electrowerte 633, 634, 635. Südelectra 675. Société Suisse-Américaine d'Electricité 234, 233. Continentale Linoleum Union 785, 790. Aluminium 3555, 3565. Bally S. A. 1365. Brown, Boveri & Co 580. Fischer 1065. Laufenbourg ord. 935. Lonza 370, 371. Nestlé 813, 814, 817. Société Suisse-Américaine pour Indust. Broderie 630. Sulzer 1250, 1245. Linoleum Giubiasco 308.

Réassurance Zurich 5400, 5500, 5700. Winterthour-accidents 4800. Zurich-accidents 7800. Royal Dutch 870. 874. Sidro ord. 398, 397. Cie Expl. Ch. Fer Orientaux 351, 355. Ch. Fer Belges priv. ex-cpn. 84 ½, 84. Hispano 2800, 2795, 2798, 2800. Italo-Argentine 495. Licht & Kraft 798. Gesfürel 270, 271. A. E. G. 242. Sevillana de Elect. 618, 620, 618. Adriatica di Elettricità 81 ¼, 81, 81 ½. Allumettes Suédoises B 485, 480. Lima Light & Power Co 635, 636.

Bourse suisse du commerce, Lausanne. — Semaine du 26 au 31 août :

Blés. La faiblesse de la semaine précédente s'est poursuivie la semaine dernière. Les stocks à reporter de la campagne mondiale 1928-29 sont estimés à quinze millions de bushels ; l'Argentine est plus pressante dans ses offres et l'Europe est restée réservée dans ses achats. Malgré les concessions faites sur les marchés américains, les prix sont encore trop élevés pour une bonne reprise des exportations.

Les prix suivants sont ceux de l'offre, marchandise frontière suisse et dédouanée, ou vagon départ pour les produits suisses.

Avoine. D'une manière générale, les céréales secondaires ont subi l'influence du marché du blé ; l'avoine n'y a pas échappé et le marché est calme avec des prix en recul. Avoine Bohême 23.— : Bavière 22.60 : Allemagne du Nord 22.— : Plata 21.75. Maïs. Demande faible, achats au jour le jour. Plata jaune 24.25. Orge. Tendance calme, baisse pour l'orge fédérale. Fédérale 21.50 : Hongrie 23.75. Produits fourragers. Farine française 3me, 19.40 : Plata 23.75 : son français Ecaille 17.90. Foin. Demande modérée et réserve des acheteurs. Fermeté pour les foins français, cause d'une récolte restreinte. Indigène, de 13.— à 14.50 : français, de 13.50 à 14.20. Luzerne 14.50. Paille. Prix ferme : la demande suisse en France n'est pas étrangère à cette fermeté. Paille de blé France, de 6.70 à 6.80. Italie, de 6.— à 6.60. Paille d'orge France, de 6.— à 6.25.

Pommes de terre. Le produit suisse est maître du marché : récolte indigène bonne et abondante. Vaud 10.50, à destination. Suisse allemande, de 10.— à 12.—. Fruits. Pommes de table Berne, de 20.— à 25.—. Miel. La bonne récolte de fruits paraît faire concurrence au miel. Miel du pays, de 3.50 à 4.—. Bois. Demandes en sciages et bois de chauffage. Grumes Vaud, de 44.— à 47.— : Neuchâtel, de 43.— à 45.— : planches parallèles Berne, de 73 à 85 : Vaud 80.—. Charpente sur devis Vaud 75.—. Chêne menuiserie France 240.—. Sciage pin de Californie 205.—.

Bourse de Neuchâtel du 3 sept. 1929

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. d = demande. o = offre.

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Banq. Nationale	—.—		
Compt. d'Esc. .	646.— d		
Crédit suisse .	995.— d		
Crédit foncier n.	573.50		
Soc. de Banq. s.	838.— d		
La Neuchâtel. .	480.— d		
Câb. él. Cortaill.	2250.— d		
Ed. Dubied & Cie	510.—		
Cim. St-Sulpice	1240.—		
Tram. Neuc. or.	425.— d		
» » priv.	455.— d		
Neuch. Chaum.	5.50 d		
Im. Sandoz Tra.	250.— d		
Sal. des conc. .	250.— d		
Klaus	105.— d		
Etab. Perrenoud	—.—		
		E. Neu. 3½ 1902	90.50 d
		» » 4% 1907	92.50
		» » 5% 1918	100.75
		C. Neu. 3½ 1888	88.— d
		» » 4% 1899	90.50 d
		» » 5% 1919	100.50 d
		C.-d.-F. 3½ 1897	99.— d
		» 4% 1899	90.— d
		» 5% 1917	100.25 d
		Locle 3½ 1898	91.50 d
		» 4% 1899	91.50 d
		» 5% 1916	100.50 d
		Créd. f. N. 4%	99.— d
		E. Dubied 5½%	100.25 d
		Tramw. 4% 1899	94.50 d
		Klaus 4½ 1921	95.— d
		Such. 5% 1913	98.— d

Taux d'esc. : Banque Nationale, 3 ½ %.

Bourse de Genève du 3 sept. 1929

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre offre et demande. d = demande. o = offre.

ACTIONS			
Bq. Nat. Suisse	—.—	3% Rente suisse	—.—
Comp. d'Esc. .	653.—	3½ Différé . .	81.50
Crédit Suisse .	1003.—	3½ Ch. fed. A.K.	87.75
Soc. de banq. s.	840.—	Chem. Fco-Suis.	435.— m
Union fin. gen.	926.—	3½ Jougne-Eclé	385.—
Ind. genev. gaz	1009.50	3½% Jura Sim.	—.—
Gaz Marseille .	488.—	3½% Gen. à lots	113.50
Motor Colomb.	1135.—	4% Genev. 1899	455.—
Fco-Suisse élec.	680.—	3% Frib. 1903 .	—.—
» » priv.	—.—	7% Belge. . .	—.—
Ital.-Argent. él.	498.—	5% V. Gen. 1919	509.—
Mines Bor. ord.	1060.—	4% Lausanne .	—.—
Totis charbonna	638.50	5% Bolivia Ray	203.50
Trifail	42.75	Danube Save .	61.—
Chocol. P.-C.-K.	—.—	7% Ch. Franç. 26	—.—
Nestlé	816.—	7% Ch. f. Maroc	1104.— m
Caoutch. S. fin.	60.75	6% Pa.-Orléans	1026.—
Allumet. suéd. B	484.50	6% Argent. céd.	100.—
OBLIGATIONS		Cr. f. d'Eg. 1903	335.—
4½% Féd. 1927	99.25	Hispa. bons 6%	508.—
		4½ Totis c. hon.	468.—

Cinq en hausse, cinq en baisse, sept sans changement. FF 20,33 ¼. Liv. ster. 25,19 ¼. RM 123,68 ¾. Oslo et Copenhague 138,35. Dollar 5,18 $^{15}/_{16}$. Bruxelles 72,20. Lit 27,17 ½. Florin 208,17 ½. La hausse poursuit sa marche sur les mêmes valeurs et continue à en oublier quelques-unes. Sur 57 actions : 31 sont en hausse (Financières, Américaines, Electriques, Caoutchouc), 12 en baisse (Suédoises, Meunerie).

Banque hypothécaire suisse-argentine, Zurich. — Le bénéfice net disponible de 1928 s'élève à 1,595,838 fr. contre 1,958,769 fr., après amortissement des frais d'émission de 465,311 fr. du dernier emprunt. On proposera de verser 250,000 fr. à la réserve extraordinaire, de distribuer au capital-actions de 10 millions un dividende de 10%, comme l'an dernier, et de reporter à nouveau 102,280 fr.

Bourses allemandes. — Après une longue période de flottement, on enregistre un beau mouvement de reprise sur la situation à la Haye, les rachats précipités des baissiers provoquant des plus-values appréciables dans les charbonnages et les métallurgiques de l'ouest, dans les valeurs d'électricité, dans les banques, dans la potasse et dans la chimie, ainsi que dans une série de valeurs spéciales, ce mouvement étant soutenu par les achats pour compte étranger et les bonnes dispositions des bourses étrangères. Par la Berliner Stempelvereinigung, les reports de positions, en liquidation de fin août, ont été effectués sur la base du taux moyen de 9½%.

Emissions radiophoniques

d'aujourd'hui mercredi

Lausanne : 6 h. 45, 13 h., 20 h. et 22 h., Météo. 16 h. 15, Pour les dames. 16 h. 25, Orchestre de Montreux. 18 h., Orchestre. 20 h. 02, Causerie sur la vendange. 20 h. 35, Concert.

Zurich : 12 h. 32 et 20 h., Orchestre de la station. 16 h., Orchestre. 17 h. 15, Pour la jeunesse. 18 h. 30, « Le journalisme américain ». 19 h. 33, Conférence.

Berne : 15 h. 56, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 17 h. 45, Pour les enfants. 18 h. 15, Musique gaie. 16 h., 20 h. 30, 21 h. 40 et 22 h. 15, Orchestre du Kursaal.

Berlin : 17 h. et 20 h., Concert. 18 h. 50, Radio-photographie. 19 h. 30, Harmonium.

Langenberg : 13 h. 05 et 17 h. 35, Concert. 16 h. 25, Chronique féminine. 17 h. 10, Chronique littéraire. 18 h. 30, A travers les Etats-Unis en express. 20 h., Orchestre.

Munich : 16 h., Quatuor Rosenberger. 20 heures, Opéra de Glück.

Londres et Daventry : 13 h., Musique légère. 16 h. 45, Orgue. 19 h. 45, Concert. 21 h. 10, Théâtre.

Vienne : 16 h. et 20 h., Concert. 19 h. 30, Causerie.

Paris : 12 h. 30, Concert symphonique. 15 h. 45 et 20 h. 35, Radio-concert.

Rome : 17 h. 30 et 21 h., Concert.

Milan : 17 h., Quintette. 20 h. 30, Musique légère. 22 h. 10, Musique variée.

Carnet du jour

Apollo : Sur le chemin de force et de beauté.

Palace : Tempête.

Théâtre : Son plus beau combat.

Caméo : Les Tisserands.

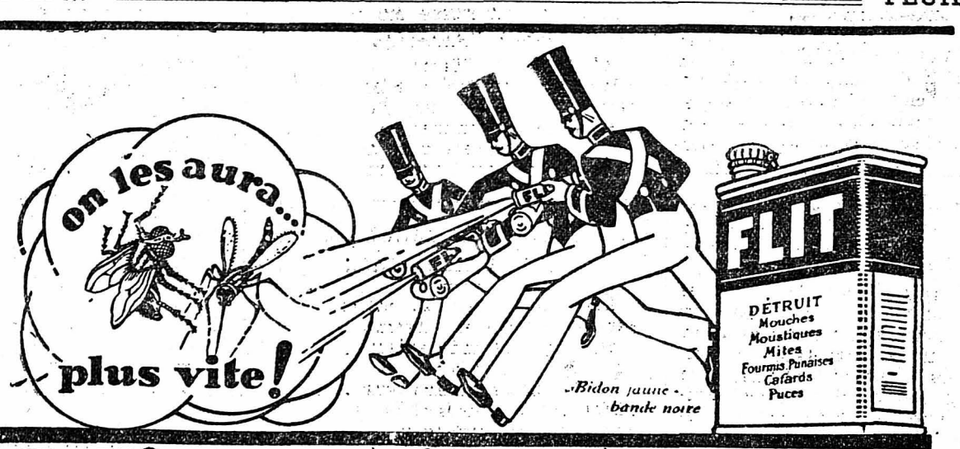

9-17 **Ralliez-vous à la légion Flit!**

La Brasserie Muller

NEUCHATEL

recommande aux amateurs ses bières **Brune et Blonde**

Livraison à domicile à partir de 12 bouteilles

TÉLÉPHONE 127

Magasin de beurre et fromage R. A. Stotzer, rue du Trésor

Oeufs étrangers fr. 2.- la douzaine

Prix de gros par caisse de 30 et 60 douzaines

Rabais depuis 5 douzaines Expéditions au dehors

UNE **RENAULT** s'achète chez **KEHGAM**

Garage du Lac - Neuchâtel

Taxis - Réparations - Tél: 1437 1439

RENAULT RENAULT

Chauffage central **Prébandier**

Devis gratis
Prix avantageux

Les grands avantages

que nous offrons

en vêtements de travail pour hommes

Complets salopettes	bleu foncé, 13.50	7.90
Complets salopettes	Lyon, bleu clair, 12.60	9.80
Complets salopettes	sypseur 11.50	10.50
Complets salopettes	bleu rayé,	12.75
Complets salopettes	noir Ia	15.—
Combinaisons salopettes	kaki	15.40
Manteaux cache-poussière	kaki	14.75
Manteaux coiffeurs	col ouvert et fermé, 12.50	12.—
Vestons boulangers		9.—
Vestons bouchers		10.75
Vestons pâtissiers		9.20
Vestons coutil	gris depuis	7.90
Pantalons coutil	depuis	5.75
Pantalons fantaisie	depuis	7.95
Pantalons cuisiniers		10.50
Pantalons	drap depuis	12.50
Chemises molleton	rayé 4.20	3.30
Chemises oxford	et mécaniciens, 5.40	4.95
Chemises quadrillées		4.95
Camisoles	noires ou blanches 2.10 1.95 1.55	1.35
Tabliers jardiniers	bleus ou verts	2.25
Tabliers tonneliers	noirs	7.80
Chaussettes vigogne	depuis	—.85
Bretelles	qualité solide depuis	1.55
Casquettes	grand choix depuis	1.95
Mouchoirs	rouges et jaunes -.80 -.70	—.65

BLOUSES DE TRAVAIL

longueur	130	125	120	115	110	105
toile écrue	7.35	7.20	6.55	6.35	6.15	5.90
toile de chasse	10.20	9.90	9.75	9.50	9.30	9.10

Jules Bloch

Neuchâtel Soldes et occasions

DEMANDEZ PARTOUT

BANANES FYFFES

LES MEILLEURES

AU PRIX DE **80 C.** LA LIVRE

FRUTTA S. A.

Tennis, semelles caoutchouc, gris et blanc

23-27	28-34	35-40	41-46
2.25	2.50	2.85	3.45

Sandalettes, semelles chromées 2.90 3.50 4.30 4.90

23-34	35-40	41-47
1.35	1.60	1.75

Espadrilles, gris, brun, blanc ..

KURTH - Neuchâtel

Précaution des plus utile et avantageuse

Pour adultes surmenés, pour enfants dont la santé exige une nourriture de toute première qualité et de confiance, procurez-vous les zweibachs au **beurre**, les flûtes au **beurre**, les brioches au **beurre** garanti sans mélange, de la

BOULANGERIE COURVOISIER

Faubourg de l'Hôpital et Orangerie Neuchâtel Téléph. 13.44

MILITAIRE

UN CHOIX COMPLET, DES PRIX AVANTAGEUX, DES FORMES RATIONNELLES pour VOTRE PROCHAIN

COURS DE RÉPÉTITION

23.--

Soulier militaire en cuir fort, double semelle, ferrage de marche.

26.50

Genre «quartier», soulier léger et souple, en cuir ciré, article recommandé.

SUR TOUS NOS PRIX, 5% S.E.N. & J.

La Rationnelle Chaussures Arola S.A. (Ch. Faucomet)

RUE DE L'HOPITAL 11 RUE DU SEYON 5

NEUCHATEL

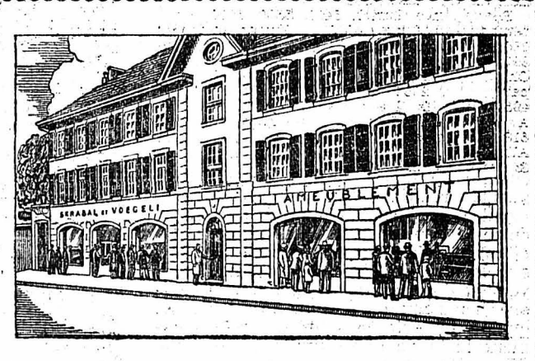

C'est pour nous permettre de vous présenter un choix encore plus grand en meubles de qualité et de bon goût que nous avons ouvert nos nouveaux magasins

Skrabal & Voegeli

MEUBLES

PESEUX · NEUCHÂTEL · TÉL. 14

Portez le bas MIA

il vous enchantera!

Superbe soie Bemberg, très souple et élastique, à talon pointu, d'une finesse étonnante, rivalisant avec la vraie soie! Essayez-le encore aujourd'hui

PRIX RECLAME **4.50**

Au Sans Rival

P. Gonset-Henrioud S. A.

PLACE PURRY NEUCHATEL

Pharmacie-Droguerie

F. TRIPET

SEYON 4 — NEUCHATEL

Le corricide vert

est le meilleur

Prix du flacon Fr. 1.—

Un fusil de chasse

calibre 12, Hammerless système Anson et Deelesy, avec éjecteur, à vendre. S'adresser à Albert Stauffer, 19, rue du Collège, Peseux.

Chien courant

extra chasseur, à vendre. S'adresser chez J. Clottu, à Hauterive.

KIRSCH

vieux, garanti pur, en bonne bonne de 5-7 litres à fr. 7.— le litre, contre remboursement.

Veuve Albert CAMENZIND

Steinen (Schwytz)

Une société de chasseurs cherche preneurs réguliers de

chevreuils

à partir du 1er octobre 1929. — Offres à G. Merkt-Schmidt, Wartstr. 29, Winterthour.

Pour cause de double emploi, à vendre un bon

gramophone

Demander l'adresse du No 585 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

ARMOIRIES

Recherches et exécution d'armoiries sur papier, bois, porcelaine, etc. Reproduction soignée de pièces anciennes.

Recherches généalogiques

Atelier d'art

VUILLE-ROBBE

Faubourg de l'Hôpital 30

Ecole de chauffeurs

aux meilleures conditions

Garage PATTHEY

Seyon 36 Tél. 16

NEUCHATEL

BATEAUX A VAPEUR

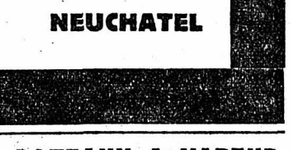

Jeudi 5 septembre

si le temps est favorable

PROMENADE à l'Ile de St-Pierre

Aller		Retour
13 h. 50	Neuchâtel	19 h. —
14 h. 10	St-Blaise	18 h. 40
14 h. 25	La Tène	18 h. 25
14 h. 55	Landeron	17 h. 55
15 h. 10	Neuveville	17 h. 40
15 h. 35	Ile	17 h. 15

PRIX DES PLACES

Ire cl. fr. 3.—; IIme cl. fr. 2.—

Société de navigation.

Le fini de nos coupes, Le chic de nos ondulations. Les soins minutieux apportés à notre travail, expliquent seul la vogue croissante de notre maison

Grand salon de coiffure

Sœurs Gœbel

Terreaux 7 Tél. 1183

On cherche, à Neuchâtel, pour une jeune étudiante de 18 ans, une bonne

pension-famille

Adresser offres, avec conditions, à M. Armand Bourquin, à Couvet.

STAUFFER

horloger - spécialiste

répare bien

Magasin St-Honoré 12

Téléph. 18.69

Mademoiselle H. Perregaux

professeur de piano, Faubourg de l'Hôpital 17

Cours et leçons particulières

Inscriptions chaque jour de 2-3 heures du 2 au 10 septembre.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEUCHATEL

sous les auspices du Département de l'instruction publique

Année 1929-1930

OUVERTURE DU PREMIER SEMESTRE

le mardi 17 septembre 1929

Inscriptions: dès le 16 septembre, de 10 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

CLASSES D'AMATEURS — CLASSES DE PROFESSIONNELS DIPLOMES OFFICIELS

Renseignements, conseils, conditions, par le directeur : Georges Humbert.

ECOLE JAQUES-DALCROZE

Faubourg du Lac 23

Professeur : Madame SANCHO-PELLETIER

Rythmique - Musique

Plastique animée

Education rythmique musicale et corporelle

Reprise des cours : lundi 16 septembre

Inscriptions et renseignements dès le 6 septembre à Mme Sancho-Pelletier, Faubourg du Lac 23, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (téléphone 320).

Dépenser moins, pour le même résultat!

C'est incontestablement faux de croire que seul le café cher donne le meilleur café.

Le secret du bon café dépend tout autant de la préparation que de la qualité du café. En mélangeant, par exemple, du café bon marché à la chicorée «Arome», on obtiendra toujours un bon breuvage et si l'on ajoute de l'Arome à du café cher, on sera émerveillé du résultat obtenu.

Pourquoi? Parce que l'Arome fait ressortir totalement le bon goût du café, qu'il soit bon marché ou cher ou qu'il contienne de la caféine ou non.

C'est pourquoi le paquet bleu-blanc «Arome» est exigé partout et c'est la raison pour laquelle vous l'obtiendrez sûrement chez votre épicier.

Hôtels - Pensions - Promenades

Les Suisses français, spécialement les Neuchâtelois, aiment beaucoup le

LAC DES QUATRE-CANTONS

avec ses lieux historiques sacrés.
Dans la règle, ils donnent leur préférence à

l'HOTEL NATIONAL, WEGGIS

sur la promenade. Un des plus beaux séjours d'automne. Grande plage. Orchestre. Bonne pension à partir de fr. 8.50. Prospectus. J. STALDER.

LA PENSION MATTHEY-DORET

à La Jonchère (Val-de-Ruz)

Situation exceptionnelle au pied d'une belle forêt de sapins.

EST TOUJOURS LA PLUS RECOMMANDÉE

POUR CURE D'AIR — REPOS — VACANCES

Téléphone 22. Téléphone 22.

ROULET Ingénieur

Saint-Honoré 1

BÉTON ARMÉ - PLANS - DEVIS

Tél. Neuchâtel 16.57 - La Chaux-de-Fonds 27.75

BREVETS D'INVENTION

A. BUGNION

Ancien expert à l'Office fédéral de la Propriété Intellectuelle

Corraterie 13 GENÈVE Téléphone Stand 79.20

M. Bugnion se rend toutes les semaines dans le canton de Neuchâtel. — Rendez-vous sur demande.

ÉCOLE LÉMANIA

LAUSANNE

Préparation rapide et approfondie

Baccalauréats

Maturité fédérale - Poly - Ecole de commerce et de langues - Etude approfondie du français - Diplôme commercial - Cours de vacances à la montagne - Sports - Internat et externat

Ecole nouvelle alpine Lémania à Champéry

(Alpes valaisannes, altitude 1070 mètres)

pour jeunes gens de 8 à 15 ans

Optique médicale

Mlle E. REYMOND

Hôpital No 6

DE RETOUR

AVIS

Des démonstrations culinaires gratuites, sous la direction d'un chef réputé, agrémentées d'un film, auront lieu à la

GRANDE SALLE DE LA ROTONDE

mardi 3 septembre, à 20 heures
mercredi 4 septembre, à 15 h. et à 20 h.
jeudi 5 septembre, à 15 heures

Nous invitons cordialement toutes les personnes que cela intéresse à assister à ces cours, qui ont pour but de faire connaître les grands avantages que présente la cuisson avec les

cuisinières à gaz "Le Rêve"

ENTRÉ LIBRE

Se recommande : F. Girard, dépôt de la fabrique.

Dernières Dépêches

Le « Comte-Zeppelin » est arrivé ce matin à Friedrichshafen

LA COROGNE, 3 (Havas). — Le sémaphore du Cap Finistère a fait savoir à 15 h. 30, que le dirigeable « Comte-Zeppelin » se trouvait à 25 km. du Cap Finistère en route vers la Corogne. Un quart d'heure après, le « Comte-Zeppelin » a survolé le village de Camarinas. A 17 h. 10, il était signalé à la hauteur du Mont-Saint-Pierre près de la Corogne, ville qu'il a survolée. Il s'est ensuite dirigé vers les Asturies.

BORDEAUX, 4. — Le « Comte-Zeppelin » a survolé Bordeaux à minuit 40, marchant à une vitesse de plus de 80 kilomètres à l'heure, en direction est-nord-est.

-FRIEDRICHSHAFEN, 4 (A. T. S.) — Le dirigeable « Comte Zeppelin » a survolé Bâle à 7 heures.

Des milliers d'automobiles et de curieux attendent l'arrivée du dirigeable. Les parcs n'ont pas été fermés hier soir; les curieux y avaient organisé des campements où ils passèrent la nuit.

On nous téléphone de Rorschach :

Le Zeppelin est arrivé ce matin à 8 h. 30, à Friedrichshafen.

En Inde inondée

Plusieurs victimes
Des maisons s'écroulent

-BOMBAY, 4 (Havas). — Le commissaire de Sina publie un communiqué concernant la crainte que la crue de l'Indus n'aggrave encore celle de Panjanad qui a déjà augmenté rapidement.

On annonce de Haidarabad, que les eaux continuent à déborder. Dans la région de Nwabshah, plusieurs villages sont submergés. On compte plusieurs victimes et de nombreuses pertes de bétail. Des centaines de kilomètres carrés sont inondés par suite du débordement des cours d'eau. A Khairpur, l'eau atteint par endroits deux mètres de profondeur. Les maisons du quartier neuf de la ville se sont écroulées.

En attendant le désarmement !

Les Etats-Unis vont construire 15 croiseurs

-WASHINGTON, 4 (Havas). — Après avoir conféré hier, à la Maison-Blanche, avec le président, M. Hall, représentant de la commission de la marine du Sénat, a dit qu'en vertu des décisions du congrès, 15 nouveaux croiseurs devront être construits. M. Hall a dit qu'après s'être entretenu avec M. Hoover de la question navale, il croyait qu'il faudrait en venir à la construction de ces 15 croiseurs quel que soit l'accord sur la question navale qui ait pu intervenir entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

Les drames de la mine

-LIMBOURG, 4 (Wolff). — Un grave accident s'est produit mardi après-midi au puits du syndicat Struth. Un bloc de charbon s'est détaché et a enseveli quatre ouvriers. Trois d'entre eux ont été tués sur le coup. Le quatrième a été retiré grièvement blessé.

Orages meurtriers en Belgique

-MONS (Belgique), 4 (Havas). — De violents orages ont éclaté dans la région. On compte plusieurs victimes.

Un typhon sur les Philippines

-MANILLE, 4 (Havas). — A la suite d'un typhon qui s'est abattu hier sur l'île Luzon, les communications sont interrompues avec cette ville.

A propos de l'accord naval anglo-américain

M. Stimson estime que M. Macdonald va un peu vite

-WASHINGTON, 4 (Reuter). — Commentant le discours prononcé à Genève par M. Macdonald, M. Stimson a déclaré hier qu'il faudra encore une période considérable de travail ardu touchant les détails avant que l'accord sur la parité navale entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne puisse être signé. Le secrétaire d'Etat a souligné toutefois que des progrès encourageants ont été réalisés.

La Directe modernise son matériel

(De notre correspondant de Berne)

Les habitués de la Directe s'aperçoivent avec un vif plaisir que cette compagnie modernise son matériel. Il y a quelques mois, on a fort remarqué les cinq nouvelles automotrices, desservies par un seul homme, et construites pour traîner tous trains de poids normal à une vitesse maximale de 90 km. à l'heure. Ces machines contiennent, on le sait, quarante places assises, à côté d'un certain nombre de « places debout ».

Voici maintenant que de nouvelles voitures de voyageurs viennent remplacer les vagons que nous avions jusqu'ici, et que personne n'aurait osé citer en exemple. Nous n'avons rien perdu pour avoir attendu longtemps. Ces nouvelles voitures sont, en effet, et incontestablement, parmi les plus belles qui circulent à l'heure actuelle sur les réseaux suisses. Les ateliers de Neuhausen ont fourni celles de deuxième classe et les vagons de troisième classe sortent de la fabrique de Schlieren. Elles ne sont pas munies de soufflets, mais ainsi construites que ceux-ci peuvent leur être adjoints sans aucune difficulté. Elles ont toutes quatre essieux, deux à chaque bout ; on sait que c'est le mode de construction qui donne le plus de confort.

Les voitures fournies par Neuhausen pèsent 30,7 tonnes. Elles comprennent deux compartiments de seconde classe, fumeurs et non-fumeurs, de 16 places chacun, dont l'intérieur est fort agréable à l'œil. Les sièges sont recouverts en bleu-gris et sont infiniment plus avenants que ceux des C. F. F. (on persiste, aux C. F. F., à s'inspirer en Prusse...) A ces deux compartiments succèdent deux autres, de troisième classe, également fumeurs et non-fumeurs, avec 28 places. Ces voitures mixtes peuvent donc contenir 60 personnes.

Les autres sont exclusivement de troisième classe. Elles comprennent 40 places fumeurs et 32 places non-fumeurs. Elles ne pèsent pas tout à fait 30 tonnes, alors que les voitures correspondantes des C. F. F. pèsent 37 tonnes pour 8 places de plus. En éprouvant le confort de ces voitures et en admirant le bon goût avec lequel elles sont décorées, on peut aisément se demander si la Directe comprend bien ses intérêts : car elle tend plutôt à encourager ainsi à voyager en troisième classe...

La Directe, en tout cas, donne là un exemple que nos braves C. F. F. feraient bien de suivre, ainsi d'ailleurs que d'autres compagnies. De toutes parts, d'ailleurs, on le remarque. Ces nouvelles voitures de la ligne Berne-Neuchâtel viennent à peine d'être mises en service que plusieurs journaux du grand canton se font déjà l'écho de pressantes invites. Comme quoi il est prouvé une fois de plus que le système de la concurrence entre compagnies a du bon. C'est tout au moins le public qui en profite, chose essentielle puisque c'est aussi le public qui paie.

Les sports

HIPPISME

Les Romands aux courses de chevaux d'Interlaken

Les courses internationales de chevaux d'Interlaken ont eu lieu samedi et dimanche par un temps splendide et devant une affluence énorme de Suisses et d'étrangers. Malheureusement un accident coûta la vie à un des meilleurs chevaux de Suisse « Mandola », qui fit une chute au steeple chase. Par miracle, son cavalier s'en tire sans mal.

Voici les résultats concernant les Romands.

Epreuves de saut : 3me prix, capitaine Groux, Saint-Imier.

Course internationale au trot. — 1re journée : 1er « Nautilus » à M. Muri, rétrogradé à la 2me place. — 3me prix, « Qui-Verra » à MM. Brandt et Buhler. — **2me journée :** Course sous-officiers: 1er sergent N. Buhler, à Yverdon.

Course au trot (Prix Bœdeli) : 1er « Qui-Verra », à MM. Brandt et Buhler, les Hauts-Geneveys. 2me prix, « Nautilus», à M. Muri, 5me prix, «Sans-Atout», à M. Gnaegi, la Chaux-de-Fonds.

FOOTBALL

Le second tour de la Coupe suisse

Le comité de football a procédé, lundi soir, au tirage au sort pour le second tour de la Coupe suisse. Voici l'ordre des matches :

Suisse romande : F.-C. Aarau contre Boujean, Etoile Chaux-de-Fonds-Monthey, Renens-Urania, F.-C. Chaux-de-Fonds-Lausanne-Sports, Club Athlétique Genève-Central, Stade Nyonnais-Sports-Boys, Couvet-Sports-F. C. Fribourg, Young-Boys-Vevey-Sports, F. C. Madretsch-Soleure, Reconvilier-Yverdon, Minerva Berne-F. C. Bienne, Nidau contre le vainqueur de Gstaad-Granges, Zaehringia Berne-Servette, Olympia Sports-Vevey-F. C. Bienne ; le vainqueur du match Liestal-La Tour contre Montreux, Helvetia Berne-Etoile Carouge.

Suisse occidentale : F. C. Alschwil-F. C. Frauenfeld, Juventus Zurich-F. C. Bulach, F. C. Seebach-F. C. Lugano, F. C. Hœngg-F. C. Amriswil, F. C. Adliswil-Petit Huningue, F. C. Bâle-F. C. Dietikon, Young-Fellows Zurich-F. C. Baden, F. C. Winterthour-Birsfelden, F. C. Zurich-Old-Boys, F. C. Chiasso-Black-Star, F. C. Nordstern-Sirius Zurich, F. C. Tœss-F. C. St-Gall, Calciatori Luganesi-Concordia Bâle, Blue Star Zurich-Kreuzlingen, Grasshoppers-F. C. Oerlikon, F. C. Locarno-F. C. Lucerne.

Le temps en août

Août 1929 a été tout en extrêmes : ou très frais, ou très chaud. Sa moyenne thermique de 17°4 est cependant supérieure de 1 degré à la cote normale ; elle est plus basse que celle de 1928, 1926, 1923, 1919 et 1911. Les mois d'août des années 1927, 1924, 1915 et 1912 ont été beaucoup plus frais. En ces vingt dernières années, ce fut août 1911 le plus brûlant et août 1912 le plus frais.

La température a surtout été élevée vers le milieu et la fin du mois, après deux dépressions froides accentuées. Le maximum de 29°5 a été enregistré le 31, le minimum 7° le 22, écart de 22°5 à l'ombre. Les périodes froides ont toujours été amenées par la bise noire.

Le régime nettement dominant de bise a entraîné aussi une série sèche, comme l'année dernière. Il n'a plu qu'au cours de neuf journées, pluies donnant un total de 77 mm. d'eau; le tonnerre, rare toujours malgré les chaleurs, ne s'est fait entendre que quatre fois, notamment le 7 et le 18.

La bise prédominante et un ciel souvent clair ont accompagné les hautes pressions de l'Europe centrale. La moyenne est demeurée élevée et l'écart entre le point le plus bas du 1er et le point le plus haut du 23, n'a été que de 9,6 mm. La sécheresse de la fin du mois s'est continuée en ce début de septembre, sous la continuation des mêmes conditions générales, hautes pressions sur nos régions et basses pressions, orages, sur le bassin méditerranéen.

* * *

Septembre est souvent sec et chaud, notamment la première quinzaine. Il est probable que le mois actuel demeurera tel, au début surtout, avec quelques troubles orageux, mais toujours avec tendance à la bise. Certains mois ont été très chauds, comme ceux de 1926, de 1919 et de 1911.

C'est le 23 que l'équinoxe se produit, vers 14 heures, moment d'égalité des jours et des nuits sur toute la terre. Comme planète importante à voir le soir, il faut signaler Jupiter, très brillante et visible à l'orient après 22 heures. Elle se trouvera près de la lune décroissante le 24 et le 25. Le matin, c'est Vénus qui resplendit encore dans l'aurore.

(Observatoire du Jorat.)

CHRONIQUE RÉGIONALE

LES VERRIÈRES

Nécrologie

(Corr.). Nous apprenons la mort d'un ancien membre de nos autorités communales : M. Léon Piaget vient de s'éteindre paisiblement à Neuchâtel, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Après avoir été conseiller général, il devint membre du Conseil communal et y siégea une vingtaine d'années. On lui avait confié deux dicastères : l'assistance et les travaux publics ; mais c'est ce dernier qu'il dirigea le plus longtemps. Il prit sa charge très à cœur et s'acquitta avec zèle et désintéressement de la tâche qu'il avait acceptée.

Quand la commune réalisa la construction de la salle des conférences, il dut en surveiller les travaux et s'y dévoua beaucoup.

Il reste dans ce bâtiment un souvenir tangible de M. Piaget : c'est le rideau de la scène ; il voulut en être le donateur et en confia l'exécution au peintre Henri Vaucher.

Nommé président du Conseil communal peu avant la guerre, M. Piaget eut, en 1914, la tâche d'organiser le séjour des troupes de mobilisation, et dut s'occuper des premiers convois d'évacués, de réfugiés ou de sanitaires rapatriés, qui traversaient les Verrières.

Il quitta son village en 1917 ; mais il y était trop attaché pour l'oublier et revenait chaque année y faire de longs séjours.

Les Verrisans lui doivent un souvenir reconnaissant pour son dévouement à la chose publique.

L'artillerie neuchâteloise

On nous écrit :

Nous apprenons que le groupe d'artillerie neuchâteloise — soit les batteries 7, 8 et 9, — fera son cours de répétition avec la IIme division et passera à Neuchâtel, le 6 septembre, vers les 8 heures et demie du soir, venant de Colombier pour se rendre à ses premiers cantonnements de Saint-Blaise et Marin.

Depuis cette année, le groupe est commandé par le major Collet, de Genève, officier instructeur et ancien officier d'état-major.

Le major Collet est un officier très connu et très aimé de tous les artilleurs et tout particulièrement des jeunes officiers romands qu'il commande depuis un certain nombre d'années à l'école d'aspirants.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette nomination, nous, Neuchâtelois, et nous ne doutons pas que le nouveau commandant saura maintenir les bonnes traditions et la discipline excellente qui ont fait du groupe 5 un très bon corps.

La fusion de Neuchâtel et de la Coudre

Le rapport du Conseil communal sur cette question vient de paraître.

Il rappelle que, plusieurs fois déjà, on a parlé de cette fusion, que des votations populaires ont eu lieu et qu'enfin le corps électoral de la Coudre vota le principe de la réunion de cette commune à Neuchâtel, le 17 février 1929, par 71 voix contre 46.

Ce que la Coudre attend de la fusion

Les motifs qui déterminent les partisans de la fusion sont exposés tout au long dans un rapport de 39 pages, du 22 juin 1928, présenté au Conseil général de la Coudre par la commission chargée de rapporter sur cet objet.

Le rapport fait valoir en premier lieu l'avantage pour la Coudre de bénéficier de l'excellente organisation des services industriels de Neuchâtel. Les abonnements d'eau sont meilleur marché à Neuchâtel qu'à la Coudre. Le gaz serait facturé à 30 centimes le mètre cube au lieu de 33. Les installations d'électricité pourront beaucoup plus facilement être développées que si la Coudre doit s'en charger elle-même. Le service de la voirie sera mieux fait qu'il ne l'est actuellement, l'enlèvement des ordures ménagères aura lieu plus fréquemment et des canaux-égouts assureront une meilleure hygiène. Il n'y a que deux classes primaires actuellement à la Coudre, pas de préau pour le collège, ni halle de gymnastique, et les parents qui veulent envoyer leurs enfants dans les classes de la ville doivent payer 50 fr. par an ; ils pourront le faire gratuitement après la fusion. De même, les enfants de la Coudre pourront bénéficier comme ceux de la ville de la clinique dentaire, de l'école en plein air, des colonies de vacances, des courses scolaires et de toute l'organisation de l'enseignement secondaire et professionnel. Les malades seront admis à l'hôpital des Cadolles et les enfants à l'hôpital Jeanjaquet ou dans les orphelinats aux mêmes conditions que ceux de la ville. La police sera mieux faite et le service de sûreté contre l'incendie mieux organisé.

Le rapporteur semble admettre que la Coudre serait détachée de la paroisse de Saint-Blaise, et il ne voit pas d'inconvénient à ce que les naissances et les décès soient annoncés à l'officier d'état civil de Neuchâtel plutôt qu'à celui de Saint-Blaise, et que les ensevelissements aient lieu à Beauregard plutôt qu'aux Epinettes. Il croit pouvoir affirmer qu'en tenant compte des catholiques, des protestants de langue allemande et de ceux qui se rattachent à d'autres groupes religieux, la majorité des habitants de la Coudre s'en vont déjà assister au culte à Neuchâtel.

En ce qui concerne les impôts, les fusionnistes de la Coudre rappellent que si l'impôt est chez eux de 4 pour mille sur la fortune et de 2.70 % sur les ressources, les échelles progressives de Neuchâtel partent de 3.60 pour mille sur la fortune et de 2 % sur les ressources, en sorte que l'impôt communal demeure moins élevé à Neuchâtel qu'à la Coudre pour tous les contribuables dont la fortune ne passe pas 20,000 francs ou dont les ressources imposables n'atteignent pas plus de 2500 fr.

La situation financière de la Coudre

La situation financière de la Coudre n'est pas défavorable. Selon le dernier inventaire ordonné par l'Etat, la commune de la Coudre possède, en comprenant dans ce chiffre le fonds des ressortissants et les fonds spéciaux, un actif de 237,306 francs. Elle a contracté, d'autre part, des emprunts pour 118,413 francs. Elle a donc un excédent d'actif de 118,893 fr. et, si l'on en déduit l'actif improductif inventorié pour 58,450 fr., l'actif productif net demeure de 60,443 francs.

Pour les trois derniers exercices, les comptes de la Coudre ont soldé par un boni de quelques mille francs, avec des recettes courantes d'environ 70,000 fr. et des dépenses budgétaires un peu inférieures.

Le Conseil communal de Neuchâtel conclut de ces différents chiffres que l'absorption de la Coudre serait sans répercussion importante pour les finances de la ville. En principe, elle s'enrichirait même de 60,000 francs ou même d'une centaine de mille francs.

« Toutefois, ajoute-t-il, il est évident que si la ville de Neuchâtel veut aller en quelque mesure au-devant des vœux et des espoirs des fusionnistes de la Coudre, il pourra lui en coûter notablement plus que le revenu du capital dont il sera fait apport.

» Aussi bien ne pensons-nous pas que ce soit au point de vue d'avantages financiers immédiats que la question doive être envisagée. Il s'agit bien plutôt de savoir si le territoire de la Coudre ne sera pas mieux administré par les services urbains qu'il ne peut l'être par les autorités locales, avec les ressources minimes dont elles disposent, et si la ville de Neuchâtel n'en bénéficiera pas directement ou indirectement.

» La question a pu se poser précédemment de savoir s'il était préférable pour la Coudre de se développer comme un village ou si elle devait devenir un quartier suburbain. Diverses circonstances rendent difficile à la Coudre un développement autonome. Elle ne possède pas l'église et la cure qui ont créé ailleurs un centre au point de vue moral et, au point de vue matériel, elle n'a ni une gare, ni un port comme d'autres villages riverains. Toutes les relations avec l'extérieur se font par les deux routes et les voies de tramways qui la relient à Neuchâtel. En outre, son territoire est coupé par deux lignes de chemin de fer et il doit y avoir déjà plus de relations économiques entre la Coudre et Neuchâtel qu'il n'y en a entre le haut et le bas du village. Cette situation s'accentuera encore du fait que la gare de Neuchâtel, après l'achèvement des travaux en cours, va s'étendre jusqu'aux confins de la Coudre et qu'une importante fabrique, précédemment installée à Neuchâtel, se propose de construire prochainement ses usines à Monruz.

» Ces diverses considérations, conclut le Conseil communal, nous amènent à vous proposer, comme l'ont fait nos prédécesseurs en 1910, d'accueillir favorablement la demande de fusion qui nous est présentée par la majorité des électeurs de la Coudre. »

La procédure à suivre

A teneur de l'article 65 de la Constitution cantonale, c'est au Grand Conseil qu'il appartient, sur la demande des intéressés ou si le besoin l'exige, de fusionner des communes.

En conséquence, le Conseil général est simplement invité à donner son approbation à un projet d'arrêté chargeant le Conseil communal de demander au Grand Conseil la fusion des communes de Neuchâtel et de la Coudre, et si cet arrêté ne soulève pas de demande de referendum, le Grand Conseil sera saisi de la question.

CORGÉMONT

Horrible accident

Un ouvrier de campagne, Fribourgeois, s'étant endormi près de la porte du battoir communal, a eu la tête écrasée par un char de gerbes.

L'orage d'hier soir

Dans les environs

A Gorgier, la pluie et la grêle sont tombées avec violence, dès 7 heures. Si les vignobles et les cultures n'ont pas beaucoup souffert aux alentours immédiats du village, il n'en est pas de même pour Derrière-Moulin, où les vignes ont été ravinées aussi profondément qu'en 1926.

Hier soir déjà, une équipe de dix hommes a été mobilisée pour déblayer les masses de terre emportées par l'eau.

A Bevaix, il y a eu peu de grêle, mais une pluie très abondante. Le tocsin a sonné, et les pompiers ont été mis sur pied. On a constaté également de profondes ravines dans les vignes du bord du lac. Des talus se sont effondrés. Ce matin, des ouvriers sont occupés à remettre les chemins en état.

En ville

L'orage d'hier soir a été accompagné d'une pluie violente mêlée de grêle. Les rues en pente se sont transformées en véritables ruisseaux, entravant la circulation.

A Saint-Nicolas, l'obstruction d'une aiguille a interrompu pendant un certain temps le service des tramways de Corcelles.

Dans le haut de la ville, les routes sont fortement ravinées.

NEUCHATEL

L'affiche de la fête des vendanges

Plus de vingt projets, dont quelques-uns étaient vraiment intéressants, ont été soumis au jury chargé de choisir l'affiche qui sera éditée à l'occasion du cortège des vendanges.

Le jury a retenu le projet de M. André Tödtli, dessinateur, à Neuchâtel, qui a su trouver un sujet donnant une idée assez juste de ce que doit être notre fête des vendanges et qui a traité son thème avec simplicité et une certaine puissance.

Sans aucun doute, sur les panneaux et sur les murs, l'affiche du cortège des vendanges, parmi tant d'autres, attirera l'œil du passant et l'invitera de façon pressante à venir à Neuchâtel, le 6 octobre prochain.

Train spécial pour Genève et le lac Léman

(Comm.). Dimanche, 8 septembre, les chemins de fer fédéraux mettront en marche un train spécial pour le lac Léman et Genève, quel que soit le temps.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique.)

A propos de l'accident d'auto à Bevaix, samedi

C'était fatal, un accident devait se produire à cet endroit. A la sortie est du village, la route, bordée d'un grand mur, fait une courbe prononcée qui limite à l'extrême la visibilité.

Tôt après, l'étroit boyau qui se trouve devant le château, les automobilistes pressent sur l'accélérateur et il n'y en a pas un sur dix, je l'ai maintes fois chronographié, qui fasse moins de cinquante.

La vitesse autorisée est de 18, ce qui est insuffisant et je tiens pour gens raisonnables les automobilistes qui ne font que du 30 au 50, suivant les difficultés, multiples et très grandes, de la traversée de Bevaix.

Tout le mal provient des automaboulistes qui, en violation absolue du code de la route, doublent les raisonnables qui ne font que du 50 dans cette traversée. Principalement aux tournants dangereux qui sont à l'est, au centre et à l'ouest du village.

J'ai vu maintes fois des théories de 6 à 12 voitures, se succédant à peu de mètres et engagées dans l'un des tournants, être doublées par un et même trois idiots. Qu'une voiture survînt en sens inverse, elle ne pouvait être aperçue qu'à 50 mètres, et pour peu qu'elle marchât à une allure exagérée, cela aurait donné ou donnera une belle salade.

Samedi, c'est en doublant une raisonnable camion que l'accident s'est produit ; heureusement sans blessures graves, rien que des écorchures, contusions et dégâts matériels peu importants. Si la rencontre n'a pas été désastreuse, cela provient uniquement du fait qu'il n'y avait pas une série de voitures et puis que l'automobile tamponnée, bien que conduite par une dame, allait à très faible allure et put s'arrêter presque sur place dans la rigole, à sa droite, touchant le mur.

Il n'en reste pas moins que le conducteur tamponneur mérite, et au-delà, les noms de fleurs et d'oiseaux qu'il a reçus. Sa faute se range incontestablement au nombre des fautes graves et j'espère que, en dépit des dégâts minimes, il sera sévèrement puni.

Evidemment, les automaboulistes sont une infime minorité, ce sont cependant eux qui causent la presque totalité des accidents. Il n'est certainement pas très facile de réagir utilement.

Si on appliquait le système des caniveaux préconisé par l'Automobile Club de France, on éviterait bien des accidents.

J'ai maintenant roulé environ quarante mille kilomètres en France et j'ai constaté que mes chauffeurs voyaient toujours, à la perfection, l'affiche « caniveaux » et lisaient avec soin le chiffre fatidique. Jamais ils n'en oubliaient un seul, les ressorts de la voiture auraient fait les frais de cette inattention.

Malheureusement, chez nous, l'Etat ne veut pas en entendre parler. En France, à la demande de l'Automobile Club, les routes secondaires vont avoir, avant leur débouché sur une rue principale, deux caniveaux à 50 et 10 mètres de l'endroit dangereux.

Pourquoi cette absolue répugnance de nos autorités à recourir à cet infaillible moyen ? Il ne lèse absolument que les automaboules et représente une sécurité très effective pour les gens raisonnables et les pousse-cailloux dont je suis.

Il faut bien comprendre une chose, c'est que la circulation dans les villages, traversés par une grande artère, est, les samedis, dimanches et jours de fêtes, aussi intense que celle d'une grande ville.

En tous cas, il faut que l'on défende absolument de doubler les voitures dans la traversée des villages. Cela existe bien dans les grandes villes, même avec le sens unique, pour les endroits dangereux. Et il n'y a pas à hésiter, même si l'on se trouve derrière un camion hippomobile lent comme une tortue.

Chez nous, inutile d'insister, aucun respect du code de la route, les maboules en rigolent vu le manque de surveillance. Il y a deux ans, j'ai vu trois automobiles bousculer les files d'une compagnie de recrues engagées dans le pénible boyau du château de Bevaix... et le chef de compagnie qui venait de commander « appuyez à droite », n'a même pas eu quelques vertes expressions à l'usage de ces trois crétins.

Je ne parle pas des motocyclettes, tout leur est permis et le 80 pour cent traversent les villages en trombe, à tombeau ouvert. Aussi peut-on lire dans tous vos numéros, chaque jour, que plusieurs tombeaux se sont refermés sur ces artistes de la vitesse.

Certes, je serais excessivement heureux si une de nos autorités policières voulait bien me faire l'honneur de me demander à dîner un samedi et constater de visu, chronographe en main, les tourbillons qui passent devant chez moi, ils seraient édifiés.

En tous cas, la population ne peut et ne veut plus tolérer ces extravagances. Un de ces jours, des bousculeurs se feront assommer, ce qui ne sera que justice.

L'autorité communale, quelque puisse être sa bonne volonté, est absolument impuissante contre de tels excès.

Dr Edmond LARDY.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Téléphone 15.20

Cours des changes du 4 sept., à 8 h. 15

Paris	20.30	20.35
Londres	25.185	25.205
New-York	5.18	5.20
Bruxelles	72.16	72.26
Milan	27.15	27.20
Berlin	123.62	123.72
Madrid	76.30	76.80
Amsterdam	208.10	208.30
Vienne	73.11	73.21
Budapest	90.55	90.75
Prague	15.33	15.43
Stockholm	139.10	139.30

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement.

Etat civil de Neuchâtel

MARIAGE CÉLÉBRÉ

2. Mario Socchi, maçon et Antoinette Rossier, les deux à Neuchâtel.

PROMESSES DE MARIAGE

Willy Fischer, magasinier et Nelly Dolde, les deux à Neuchâtel.

Johann-Julius Müller et Marguerite-Jeanne Brossin, de Neuchâtel, les deux à Bâle.

René-Benjamin Girardier, de Neuchâtel et Julie Tireford, les deux à Rolle.

Charles-Albert Schneider, à Schaffhouse et Gertrude Weber, à Neuchâtel.

Pompes funèbres générales
S. A.
L. WASSERFALLEN
NEUCHATEL
TÉLÉPH. 108

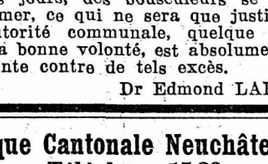

Corbillard automobile pour enterrements et incinérations permettant de transporter les membres de la famille en même temps que le cercueil.

Concessionnaire de la ville

pour les enterrements par corbillard automobile dans la circonscription communale.

Cercueils, incinérations, exhumations.

Concessionnaire de la Société de crémation. Formalités et démarches.

Monsieur Louis Lebet-Cathoud et son fils René, à Neuchâtel ;

Madame Augusta Cathoud, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Arnold Cathoud et leur fils Roland, à Granges ;

Monsieur et Madame Louis Lebet-Leuba, à Fleurier ;

Madame et Monsieur Jean Nitting-Lebet et leurs enfants, à Paris ;

Madame et Monsieur Louis Nitting-Lebet et leurs enfants, à Paris ;

Monsieur Gélénor Lebet et sa fiancée, Mademoiselle Marthe Montandon, à Neuchâtel et Buttes,

ainsi que toutes les familles alliées, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Alice LEBET
née CATHOUD

leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur et parente, enlevée à leur affection, après une pénible maladie, dans sa 39me année.

Neuchâtel, le 2 septembre 1929.

Elle est au Ciel et dans nos cœurs.

Domicile mortuaire : faubourg de la Gare 25.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 4 septembre, à 17 h.

Les familles parentes et alliées de

Monsieur Léon PIAGET

ont le vif regret d'informer leurs amis et connaissances qu'il a plu à Dieu de le rappeler à Lui, dimanche 1er septembre, après une maladie supportée avec patience.

Neuchâtel, le 2 septembre 1929.
(Poudrières 19)

Dieu est amour. 1 Jean IV, 8.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 4 septembre, à 13 heures.

Prière de ne pas faire de visite et de ne pas envoyer de fleurs.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Son soleil s'est couché avant la fin du jour.

Repose en paix, fils et frère chéri.

Madame veuve Elisa Ducommun-Brandt ;

Madame et Monsieur Robert Jeanfavre-Ducommun, à Torrington (Amérique) ;

Monsieur et Madame Armand Jeanfavre et famille, à Torrington ;

Madame et Monsieur Adolphe Clottu et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Jenny-Clottu ;

Monsieur et Madame Henri Clottu, à Yverdon ;

Monsieur et Madame Armand Brandt et famille ;

Madame et Monsieur Georges Montandon ;

Les familles alliées, Clottu, Bélaz, à Neuchâtel, Chiessaz, à Cornaux, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé fils, frère, beau-frère, neveu, cousin et parent,

Monsieur René DUCOMMUN
marchand de primeurs

enlevé à leur tendre affection, aujourd'hui 1er septembre 1929, à la suite d'un terrible accident, à l'âge de 18 ans.

Neuchâtel, le 1er septembre 1929.
(ruelle des Chaudronniers 6)

Ne pleurez pas, mes bien-aimés,
Mes souffrances sont passées,
Je pars pour un monde meilleur
En priant pour votre bonheur.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu mercredi, à 15 heures.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Température en deg. centigr. Moyenne	Mini mum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tombée	Vent dominant Direction	Force	Etat du ciel
3	22.2	15.3	30.3	720.6	9.8	var.	faible	nuag.

3. Temps orageux au N.-O., de 17 à 18 h., et ensuite dans toutes les directions avec forts coups de joran et pluie intermittente jusqu'à 21 h. Eclairs à l'est pendant toute la soirée.

4 septembre, 7 h. 30 :
Temp. : 16,8. Vent : E. Ciel : Clair.

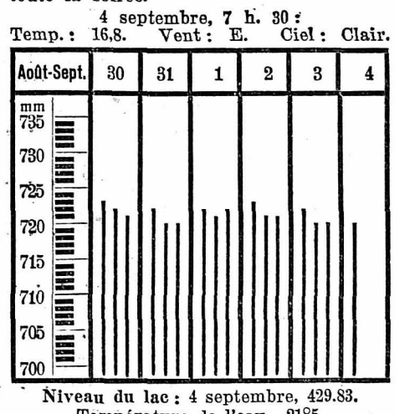

Niveau du lac : 4 septembre, 429.83.
Température de l'eau : 21°5.

Bulletin météorologique des C. F. F.
4 septembre à 6 h. 30

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+18	Tr. b. tps	Calme
543	Berne	+14	»	»
587	Coire	+17	»	»
1543	Davos	+ 7	»	»
832	Fribourg	+17	»	»
394	Genève	+16	»	»
475	Glaris	+14	»	»
1109	Göschenen	+15	»	»
566	Interlaken	+16	»	»
995	Ch.-de-Fds.	+13	»	»
450	Lausanne	+19	»	»
208	Locarno	+20	»	»
276	Lugano	+19	»	»
489	Lucerne	+17	»	»
398	Montreux	+20	»	»
482	Neuchâtel	+17	»	»
505	Ragatz	+17	»	»
673	St-Gall	+17	»	»
1856	St-Moritz	+ 8	»	»
407	Schaffhse	+16	Qq. nuages	Bise
1290	Schuls-Tar.	+10	Tr. b. tps	Calme
562	Thoune	+15	»	»
389	Vevey	+18	Quelq. nuages	»
1609	Zermatt	+ 8	Tr. b. temps	»
410	Zurich	+16	»	»

AVIS TARDIFS

Couturière

On cherche couturière capable pour le montage à domicile de vêtements messieurs. Faire offres à case postale 12650 Ecluse-Neuchâtel.

Jeudi* sur la Place du Marché *belles BONDELLES à prix très avantageux et PERCHES râclées à 60 centimes la livre.

Banc Seinet fils.